

Discours du budget 2021-2022 *Territoires du Nord-Ouest*

Madame Caroline Wawzonek
Ministre des Finances

Deuxième session de la
Dix-neuvième Assemblée législative

4 février 2021



If you would like this information in another official language, call us.

English

Si vous voulez ces informations en français, contactez-nous.

French

Kīspin ki nitawih̄tīn ē nīhīyawih̄k ōma ācimōwin, tipwāsinān.

Cree

T̄h̄ch̄q̄ yatı k'èè. Dı wegodı new̄q̄ dè, gots'ō gonede.

T̄h̄ch̄q̄

ʔerih̄t'ıs Dēne S̄h̄né yatı t'a huts'elk̄er xa beyáyatı theʔá ʔat'e, nuwe ts'ēn yółtı.

Chipewyan

Edı gondı dehgáh got'ıe zhatıé k'éé edat'éh enahddh̄e nıde naxets'é edah̄kı.

South Slavey

K'áhshó got'ıne xədə k'é hederı ʔed̄h̄t'é yerııw̄e nıde dúle.

North Slavey

Jii gwandak izhii ginjik vat'atr'ıj̄ah̄ch'uu zhit yinoth̄an jı', diits'at ginoh̄kh̄ıı.

Gwich'in

Uvanittuaq ilitchurisukupku Inuvialuktun, ququaqłuta.

Inuvialuktun

Ċ'bd< n n^{sb}Δ^c ΛϛLJΔΓ^c Δ^{sb}ŃĐĊ^{sb}γL>Ń^b, Đ^cŃ^cΔ^c Đ^{sb}Ċ^cΔ^c Δ^{sb}Ċ^cΔ^c.

Inuktitut

Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.

Inuinnaqtun

Politique fiscale: (867) 767-9158

Ministère des Finances

Introduction

Monsieur le Président, il y a environ un an, j'ai présenté à cette assemblée le budget de 2020 comme faisant partie d'un cheminement. Je l'ai décrit comme une fondation sur laquelle nous allions construire une voie budgétaire positive vers la croissance et la stabilité économiques à long terme. On observait déjà des indicateurs économiques préoccupants, mais je considérais que nous ne devons pas voir notre situation comme une crise. J'ai dit ressentir un optimisme prudent quant à l'atteinte de nos objectifs prioritaires et qu'avec de la discipline et de la planification, nous serions capables de nous appuyer sur des fondations solides.

Au moment de déposer le budget de 2020, je ne pouvais prédire que le gouvernement allait interrompre abruptement la session budgétaire pour rediriger son attention vers une pandémie qui entraînerait une crise sanitaire non seulement pour les Territoires du Nord-Ouest, mais pour le Canada et le monde entier. La nécessité de cesser les activités pour contenir le virus a provoqué une crise économique pour le territoire; nombre de gens ont été affectés de différentes façons, beaucoup ont perdu leur gagne-pain ou se retrouvent devant un avenir financier précaire.

Monsieur le Président, le monde a vécu et continue de vivre une crise. Bien que tous les ordres de gouvernement aient agi avec rapidité et concertation pour lutter contre la pandémie de COVID-19, nous vivons encore des changements très soudains.

Pour surmonter les difficultés déjà présentes dans notre économie non diversifiée, qui ne sont que mises en relief par la pandémie, il ne faut pas oublier que l'économie n'est pas qu'un « concept ». L'économie, c'est la façon dont nous, comme société, décidons d'allouer nos ressources pour répondre aux besoins et aux aspirations de nos familles, de nos collectivités et de notre société : une bonne éducation et des perspectives d'avenir pour nos enfants et petits-enfants, des soins de santé adéquats, l'accès au logement et à la nourriture. Les écueils et les crises nous donnent l'occasion et la motivation d'apporter des changements nécessaires et d'unir nos efforts pour atteindre nos buts communs.

C'est dans cet esprit que j'exprime un optimisme prudent pour notre avenir.

Mon optimisme n'est pas sans fondement : je vous en exposerai trois raisons.

La première, c'est que l'esprit nordique, la résilience et la solidarité qui nous caractérisent, aux Territoires du Nord-Ouest, sont plus forts que jamais. Nous avons vu le pouvoir que

nous avons quand nous nous serrons les coudes pour suivre les protocoles sanitaires, soutenir l'économie locale, passer nos vacances à la maison et trouver des façons créatives d'offrir biens et services.

La deuxième raison, c'est notre structure budgétaire, qui nous a gardés de subir un choc économique encore plus grand et nous donne la possibilité de préserver la stabilité dans le contexte de la reprise. Bien que plusieurs, dont moi-même, aient par le passé déploré le peu de diversité de notre économie, la forte présence du secteur public nous a aidés à conserver un taux d'emploi et un revenu disponible stables dans le contexte économique actuel. La formule de financement des territoires, comme d'autres programmes fédéraux, nous a assuré des recettes comparativement stables.

Et la troisième raison, sur laquelle portera la majeure partie de mon discours, c'est la fondation sur laquelle nous avons commencé à construire, pour les Territoires du Nord-Ouest, un avenir économique en santé, résilient et diversifié. Avec toute l'adversité que nous amène la pandémie, je n'avais pas réalisé, avant de commencer à préparer ce discours, tout le chemin que nous avons parcouru pour atteindre les buts dont j'ai parlé il y a un an. Comme je l'expliquerai, nous sommes en train de créer le terreau propice à une instruction de qualité, à la santé et à la sécurité de nos familles et de nos collectivités ainsi qu'à l'épanouissement économique du territoire tout comme de ses localités; nous changeons nos façons de faire pour aider les gens des Territoires du Nord-Ouest à prospérer.

Monsieur le Président, dans le budget cette année, il est important de donner la place qui lui revient à la reprise économique. Mais cela ne jette pas ombrage aux raisons d'être optimiste que j'ai évoquées. Juste à temps pour le budget de 2021, le Comité consultatif sur les entreprises a remis un rapport qui fait état de l'aide et de la relance dans le contexte de la COVID-19. Ce rapport souligne l'importance de l'éducation, des technologies vertes et de non seulement viser des solutions énergétiques plus écologiques, mais aussi de s'inscrire dans la chaîne de valeur des ressources minérales qui apportera les solutions technologiques nécessaires pour donner au monde une énergie verte; il souligne aussi l'importance de soutenir les entreprises par les marchés publics, de moderniser nos infrastructures dans tous les secteurs et de créer de meilleures possibilités de participation au capital pour les gouvernements autochtones. Je suis optimiste, car nous avons tous les mêmes buts et, encore une fois, ce budget jette les bases pour relever ces importants défis.

La force, la résilience et la créativité des Téoises et des Ténois sont des atouts économiques exceptionnels. De nombreux citoyens et organisations m'ont dit, pendant le Dialogue sur le budget de l'été dernier, que bien qu'ils vivent du stress et de l'inquiétude, ils croient que nous pouvons atteindre la stabilité et stimuler la croissance. Ils m'ont dit prôner la stabilité financière, ce que notre budget nous assure par l'absence de coupes et de nouvelles taxes. Lors du dialogue, on a souligné le lien étroit qui unit l'investissement à long terme dans les personnes, notamment dans l'éducation et la santé, et la santé financière, un fait qui transparait aussi dans le budget. Enfin, on a souligné le besoin de savoir que l'administration publique est efficace et financièrement responsable sans perdre de vue l'avenir.

C'est ce défi que vise à relever l'initiative de renouvellement du gouvernement que j'ai annoncée en octobre et qui est maintenant sur les rails. Cette initiative ne nécessite pas de nouveaux investissements dans ce budget, mais elle fera l'objet d'une grande attention non seulement au ministère des Finances, mais dans tout le gouvernement, pour assainir nos finances.

Aujourd'hui, Monsieur le Président, je présente un budget pour 2021 sous le signe de la stabilité qui s'appuie sur les fondations que nous avons posées cette année et qui ouvre la voie à de nombreux projets importants. Dans ce contexte d'incertitude, nous proposons de maintenir des dépenses de 2,2 milliards de dollars, et de n'y apporter aucune réduction. Dans les prochaines minutes, je présenterai plus précisément les travaux entrepris dans les ministères pour assurer notre avenir économique; je présenterai les investissements que nous faisons pour nos gens, nos industries phares et nos collectivités, et ce que nous faisons pour rendre notre gouvernement efficace, afin que lors des prochaines sessions budgétaires, nous puissions conserver notre optimisme pour l'avenir.

Perspectives économiques

Monsieur le Président, selon nos estimations, l'économie des Territoires du Nord-Ouest s'est contractée de près de 7 pour cent en 2020, sous le coup des perturbations économiques immédiates et considérables causées par la pandémie de COVID-19 au début de l'année.

À la fin de 2020, nous avons pu observer le début de la reprise annoncée, et nous prévoyons que les activités économiques continueront cette année de se remettre du déclin de 2020. En 2021, il est très probable que l'économie du territoire demeure moins forte qu'en 2019, et nous serons confrontés aux mêmes risques et obstacles qu'avant le choc de la pandémie.

Avant que la crise sanitaire mondiale soit maîtrisée, la reprise complète de l'économie du territoire sera lente et irrégulière. Certains secteurs, comme le commerce de détail local, la construction et l'administration publique, reviennent plus vite vers leur vigueur d'avant la pandémie, tandis que d'autres sont durement touchés et continuent de pâtir, comme le tourisme, l'hôtellerie, le transport aérien, l'exploitation minière et le commerce de gros. Les mesures de confinement partout dans le monde, les fermetures de frontières, la réticence à prendre l'avion ou l'impossibilité de le faire ainsi que la baisse de la demande mondiale en matière de diamants, de fourrures et d'observation des aurores boréales signifient que nos secteurs les plus sévèrement atteints prendront plus de temps à se remettre sur pied.

La croissance sera ralentie par des obstacles à long terme comme la maturité prochaine des mines de diamants, le vieillissement de la population et le manque de diversification économique et d'activités dans le secteur privé, sauf si nous apportons des changements structurels majeurs. Il ne faut pas sous-estimer le poids de ces obstacles à long terme. Nous devons, parallèlement, émettre des arrêtés de santé publique prudents, car la propagation du coronavirus dans le territoire pourrait nuire à la reprise économique.

Mettre sur pied un plan de relance dans un contexte critique qui continue d'évoluer, ce n'est pas de tout repos. Nous devons investir au bon moment pour profiter de l'élan de la

reprise, tout en nous gardant de sous-estimer l'ampleur de la pandémie et d'investir trop tôt. Sachant tout ce que nous pouvons accomplir ensemble, surtout avec notre détermination commune, nous mobilisons des ressources dans toute l'administration publique pour concevoir notre feuille de route pour la reprise. Cette feuille de route est appelée à changer au même rythme que la lutte contre la pandémie, qui dépend de la distribution du vaccin. Avec l'arrivée du vaccin, la détermination à agir dont la fonction publique fait preuve depuis le début de la pandémie, la créativité et la patience du milieu des affaires ainsi que les investissements prévus au budget 2021, nous pourrions assurément mettre en branle rapidement une relance flexible et adaptée.

POINTS SAILLANTS DU BUDGET

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un acteur important de l'économie du territoire. Le budget de 2021 ne prévoit aucune réduction parce que l'économie a aujourd'hui besoin de soutien. Bien que nous ayons reçu avec gratitude les transferts fédéraux visant à contribuer à la protection de nos concitoyens et à la bonne marche de l'économie depuis mars dernier, les dépenses pour les programmes et services en 2020-2021 seront plus élevées que les recettes que nous toucherons. Pour la troisième année consécutive, nous prévoyons un déficit de fonctionnement. C'est pourquoi nous devons emprunter davantage que prévu pour le budget des immobilisations, et la dette augmentera de 1,33 milliard de dollars le 31 mars 2021.

Dans le budget 2021, grâce, comme je le disais, au soutien du gouvernement fédéral, nous prévoyons des recettes supérieures aux dépenses de fonctionnement, ce qui générera un excédent de fonctionnement de 69 millions de dollars. Toutefois, cet excédent ne suffira pas à couvrir les 441 millions de dollars du plan d'immobilisations approuvé en octobre dernier, ni à entamer la dette déjà cumulée.

Recettes

Les recettes projetées sont de 2,2 milliards de dollars en 2021-2022. Nous prévoyons une baisse de nos recettes autonomes, notamment de celles qui proviennent de l'impôt sur le revenu des sociétés, des redevances sur les ressources et des fonds renouvelables de l'aéroport de Yellowknife et du réseau de transport maritime. Le gouvernement fédéral apporte une contribution s'ajoutant aux transferts annuels habituels, ce qui amoindrit notre indépendance financière. La combinaison de l'augmentation des transferts et de la baisse des recettes autonomes accroît la contribution fédérale à nos recettes totales, qui passe d'une moyenne de 81 pour cent à plus de 85 pour cent.

Bien que la formule de financement des territoires apporte une base de recettes stable et prévisible, nos recettes font l'objet d'un risque important. Le ralentissement économique entraînera vraisemblablement plusieurs années de baisse des recettes fiscales, en particulier en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers, et, potentiellement, une baisse des recettes issues des ressources. En outre, si la population commence à décroître, cela pourrait poser un risque considérable pour notre propre assiette comme pour les transferts fédéraux.

Monsieur le Président, malgré nos besoins en recettes, nous avons décidé d'instaurer un régime fiscal concurrentiel pour les petites entreprises, selon lequel leur taux d'imposition passera de quatre à deux pour cent à partir du 1^{er} janvier 2021. Cela représentera une moyenne d'environ 1,7 million de dollars de recettes cédées par année, mais aura l'avantage de laisser plus de ressources aux petites entreprises pour faire croître l'économie.

Conformément à notre pratique habituelle, nous augmenterons les taux d'imposition foncière et certains frais en fonction de l'inflation.

Conformément au Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, la taxe sur le carbone passera à 40 \$ par tonne d'émission de gaz à effet de serre à partir du 1^{er} juillet 2021. Bien que cela entraîne une augmentation de 2,4 cents par litre à la taxe sur l'essence et des augmentations comparables pour les autres combustibles à base de carbone, nous maintenons la gamme de remises sur la taxe sur le carbone, et la compensation du coût de la vie passera le 1^{er} juillet à 208 \$ par adulte et à 240 \$ par enfant, pour aider les résidents à s'adapter à l'augmentation du prix du combustible.

Dépenses

Monsieur le Président, nous entendons investir 2 milliards de dollars dans les programmes et services en 2021-2022, ce qui représente une augmentation de 117 millions par rapport au budget de l'année dernière, soit des nouvelles dépenses de 132 millions partiellement compensées par des économies de 15 millions.

Ces fonds ne seront pas entièrement inclus dans la base de dépenses du budget de fonctionnement des années à venir; en sont exclus notamment les 41 millions de dollars des diverses mesures de soutien relatives à la COVID-19 prévues au budget pour protéger nos collectivités et nos résidents. Nous espérons que nos mesures évolutives d'atténuation des risques pour la santé publique feront en sorte qu'une partie des 35 millions alloués au Secrétariat de coordination pour la COVID-19 dans le présent budget ne seront plus nécessaires, si le Secrétariat perd de son utilité au cours de l'année financière 2021-2022. Le budget prévoit 4,2 millions de dollars en contributions aux écoles pour rendre possible l'enseignement tout en protégeant nos enfants, ainsi que 1,1 million supplémentaire en aide financière aux étudiants de niveau postsecondaire, pour qui l'éducation coûte plus cher en raison de la pandémie.

Si l'on exclut le Secrétariat de coordination pour la COVID-19 et les autres mesures de soutien relatives à la COVID-19, le budget 2021 prévoit encore 2,3 millions de dollars pour couvrir les coûts d'amortissement des nouveaux actifs, et 90 millions en nouvelles dépenses. Ces dernières comprennent 23 millions pour maintenir les niveaux de service actuels dans certains programmes, 40 millions pour améliorer les programmes et services existants et 26 millions pour la réalisation des priorités.

Programmes sociaux et mieux-être communautaire

Plus de 60 % de nos dépenses de programmes et services sont des investissements au profit de la population, pour sa santé et sa sécurité. Les dépenses destinées aux

programmes sociaux et aux collectivités constituent la base d'une économie saine. Pour ce budget, nous proposons de bonifier l'enveloppe de ces programmes vitaux de 64 millions de dollars, dont 20 millions seront consacrés directement aux priorités de cette Assemblée, 28 millions pour poursuivre et améliorer les travaux en cours et 16 millions pour combler les besoins financiers de l'aide au revenu, des déplacements pour raison médicale et des refuges.

Le budget 2021 dispose de 4,5 millions de dollars pour financer un projet qui consistera à instaurer graduellement des postes de conseillers en soins à l'enfance et à la jeunesse dans toutes les régions du territoire pour aider les jeunes aux prises avec des problèmes personnels ou sociaux. Ce programme permettra de soutenir cette population pendant toute l'année, même en dehors des heures de bureau.

Nous nous devons de mieux protéger les enfants vulnérables et dans cet objectif, nous proposons d'ajouter 7 millions de dollars au budget des Services à l'enfance et à la famille. Nous espérons que ces nouvelles ressources contribueront à combler les lacunes du système et à accélérer la mise en place du plan d'amélioration de la qualité. Ces ressources supplémentaires proviennent de la compression d'un plan quinquennal en un plan triennal dont la deuxième phase devrait se terminer bientôt, la dernière étant prévue en 2021-2022. Ces fonds permettront d'augmenter le nombre de travailleurs des services sociaux communautaires, d'intervenants en protection de la famille, de coordonnateurs du placement des enfants, de préposés aux services d'adoption et au placement en famille d'accueil et d'auxiliaires sociaux, toujours dans le but d'aider les enfants vulnérables et leur famille. En outre, devant la recrudescence d'activité du Bureau de l'avocat des enfants, nous allouons 99 000 \$ de plus à la prestation de ses services.

Monsieur le Président, nous voulons que nos familles soient en santé. Nous proposons de renouveler et d'améliorer le programme Familles en santé en accordant 1,1 million de dollars pour aider les parents à donner un bon départ à leurs enfants dans la vie. Le programme Familles en santé a été repensé avec l'aide des familles, des collectivités et d'autres partenaires pour mieux refléter les priorités en développement de la petite enfance et en prévention fondée sur la culture.

Pour partir du bon pied dans la vie, il faut que les jeunes enfants aient des occasions d'apprentissage et un encadrement de qualité. Le manque de places en garderie agréée s'explique principalement par les coûts élevés des infrastructures, que ce soit pour lancer un service de garde ou l'agrandir. En allouant 500 000 \$ à ce poste budgétaire, on pourra entreprendre des réparations et des rénovations, et ainsi augmenter le nombre de places dans les garderies, en plus de les rendre plus accessibles et abordables.

Avant mars dernier, l'apprentissage en ligne étant devenu la norme au Canada depuis, le GTNO avait déjà mis en place son programme Apprentissage à distance du Nord afin que les jeunes puissent rester en région éloignée avec leur famille tout en ayant accès à des formations dans les grandes villes. Nous ajoutons 1,2 million de dollars pour financer les prochaines étapes de la mise en œuvre pluriannuelle du programme Apprentissage à distance du Nord afin d'améliorer encore ce service et de pouvoir l'offrir à plus d'étudiants.

Si nous voulons que nos enfants aient de meilleurs résultats scolaires, nous devons nous assurer que les écoles observent des pratiques exemplaires qui sont validées par les parents, les élèves, le personnel scolaire et les gouvernements autochtones. C'est pourquoi nous accordons 306 000 \$ pour financer la première année d'un plan triennal visant à moderniser et à renouveler la *Loi sur l'éducation* pour que notre système d'éducation donne les meilleures chances à nos élèves. Nous proposons aussi d'ajouter 265 000 \$ pour élaborer et mettre en place des normes professionnelles basées sur les compétences pour les éducateurs de la prématernelle à la 12^e année.

Faciliter l'insertion professionnelle de notre jeunesse; c'est avantageux aussi bien pour les élèves que les entreprises et l'économie. C'est pourquoi nous consacrerons 508 000 \$ pour embaucher des conseillers en orientation et en éducation dans les régions du Dehcho, du Sahtu et du Slave Sud, à l'instar de ce qui a été fait en la matière dans la région du Slave Nord. Ces conseillers travailleront avec les élèves et leurs parents ou tuteurs pour les informer sur les parcours postsecondaires envisageables, pour conseiller les étudiants du Collège Aurora concernant les débouchés dans le Nord, pour faire connaître le Programme d'apprentissage des écoles du Nord menant à des certifications professionnelles et des métiers spécialisés, et enfin pour mettre en relation les étudiants ténois du niveau postsecondaire avec des entreprises locales.

Alors que la population ténoise vieillit, le GTNO prévoit d'augmenter le nombre de places disponibles dans les centres de soins de longue durée là où les besoins se font le plus ressentir. Nous octroyons 406 000 \$ pour compenser l'augmentation des coûts des soins de longue durée déjà fournis par Avens. Le budget 2021 prévoit 1,1 million de dollars pour former, au sein du Collège Aurora, plus de préposés aux services de soutien à la personne et d'infirmiers auxiliaires afin que des diplômés qui connaissent le contexte territorial puissent s'occuper de cette catégorie de notre population.

Les administrations communautaires fournissent des services nécessaires à la survie de nos collectivités et de notre économie. Pour aider à réduire la différence entre le coût des services municipaux et les recettes que peuvent générer elles-mêmes les collectivités, nous proposons d'augmenter l'enveloppe annuelle des administrations communautaires de 3,3 millions de dollars. Ainsi, les collectivités pourront compter sur ces fonds pour financer leurs activités d'une année à l'autre ainsi que les services d'aqueduc et d'égout. Nous estimons cependant qu'il restera un déficit de financement de 16,4 millions de dollars dans les budgets des collectivités, et nous continuerons de collaborer avec les administrations communautaires pour trouver des solutions.

Nous voulons aussi améliorer la sécurité dans nos collectivités. Nous proposons d'attribuer 303 000 \$ pour un programme pilote d'agents de la sécurité communautaire qui serait encadré et mis au point par les collectivités, qui s'appuieront sur les pratiques exemplaires utilisées dans le reste du pays. Encadrés par les administrations communautaires, les agents de la sécurité communautaire assureront une présence dans la collectivité afin de prévenir la criminalité tout en collaborant étroitement avec la GRC et les forces de l'ordre municipales et territoriales. Ces officiers ne porteront pas d'armes et travailleront au plus près des citoyens dans le respect de leur culture et dans le souci du mieux-être communautaire.

Le budget 2021 comprend certains autres investissements dans des programmes judiciaires. Nous proposons de continuer le travail amorcé avec le gouvernement du Canada en ajoutant 158 000 \$ en 2021-2022 pour terminer l'élaboration de la Stratégie de lutte contre les bandes criminalisées et les armes à feu et la mettre en œuvre. Cette stratégie vise à soutenir les efforts de prévention communautaire et le travail des forces de l'ordre face au crime organisé en élaborant des mesures d'intervention adaptées pour contrer la violence, la peur et la menace causées par les bandes criminalisées. Aux vues de l'augmentation des demandes d'audience du tribunal, nous proposons d'allouer 233 000 \$ pour créer deux postes d'officiers du shérif à Yellowknife. Nous ajoutons aussi 123 000 \$ pour compenser la hausse des coûts de prestation des services aux détenus au Centre correctionnel du Slave Nord. Dans la capitale territoriale, les forces de l'ordre travaillent jour et nuit. Avec les nouvelles exigences en matière de formation, il est nécessaire d'ajouter 422 000 \$ au budget pour créer trois postes d'officiers de la GRC à Yellowknife. Pour finir, nous acceptons les recommandations du rapport 2020 de la Commission sur la rémunération des juges en ajoutant 257 000 \$ à la rémunération et aux possibilités de formation des juges de la Cour territoriale.

Dans le cadre de son mandat, la 19^e Assemblée législative s'est clairement donné comme priorité d'accroître le nombre de logements abordables et de diminuer les besoins impérieux en matière de logement. Dans le cadre du budget 2021-2022, on propose d'allouer un premier 5 millions de dollars à la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (STNO), sur un total de 15 millions versés sur trois ans, afin qu'elle puisse participer au Fonds national de co-investissement pour le logement et augmenter le nombre de projets de logements dont elle peut se charger. Nous proposons aussi d'allouer 300 000 \$ à la STNO pour aider les propriétaires à faible revenu à remplacer leurs réservoirs à combustible vieillissants, et 109 000 \$ pour aider les refuges d'urgence face à l'augmentation des coûts causés par l'inflation.

Nous proposons aussi d'injecter 4 millions de dollars supplémentaires dans le Programme d'aide au revenu en raison de la hausse du nombre de demandeurs et de l'évolution des allocations.

Notre système de santé accuse des pressions budgétaires importantes en raison de la hausse des prix des produits pharmaceutiques et des fournitures indispensables, mais aussi du nombre de patients nécessitant des soins à l'extérieur des TNO. Pour couvrir l'augmentation des frais de santé, nous allouons 30 millions de plus au budget, dont 8,4 millions proviennent du gouvernement fédéral et sont destinés à améliorer les services fournis en vertu du Programme de soins à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des Inuits. Ce financement supplémentaire vient couvrir une partie des dépassements annuels du budget du ministère de la Santé et des Services sociaux, comme les 7,5 millions destinés à financer le fonctionnement en continu de la structure (24 h/24, 7 j/7), les 3,4 millions pour les déplacements pour raison médicale, le 1,8 million pour les prestations d'assurance-maladie supplémentaires et les 4,2 millions pour les services hospitaliers et médicaux hors territoire pour les Ténos.

Nous reconnaissons que ce besoin d'injecter 30 millions de dollars en un an dans notre système de santé pour l'aider à faire face à ses difficultés budgétaires n'est pas négligeable.

En réponse à la hausse des coûts, le ministère de la Santé et des Services sociaux a mis au point un plan pour assurer la viabilité budgétaire à long terme de nos services de santé afin que les Téoïis puissent continuer à recevoir les meilleurs soins de santé physique et mentale possible.

Nous proposons d'allouer 280 000 \$ pour prolonger le programme communautaire de soutien par les pairs entamé cette année pour les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de dépendances. De plus en plus d'études attestent que les relations d'entraide entre personnes partageant des expériences communes aident à diminuer les hospitalisations et la détresse, en plus d'améliorer la qualité de vie des participants. Dans le cadre du partenariat actuel avec le Canada concernant les soins à domicile et en milieu communautaire, nous proposons d'augmenter de 290 000 \$ le budget pour financer le projet pilote de rémunération des aidants naturels et le logiciel afférent pour améliorer la prestation des services.

Dans ce budget, nous souhaitons poursuivre sur notre lancée pour préserver, revitaliser et renforcer les langues autochtones en attribuant 600 000 \$ à la création d'un programme de formation en immersion pour adultes menant à un diplôme de langues autochtones, en partenariat avec le Collège Aurora, l'Université de Victoria et les gouvernements autochtones. Ce programme postsecondaire servira à former une nouvelle génération de locuteurs de langues autochtones pour que nous puissions puiser dans notre main-d'œuvre pour pourvoir des postes où il faut parler ces langues couramment.

Nous avons aussi conclu un partenariat avec le gouvernement fédéral concernant le développement des langues en situation minoritaire et nous proposons d'accorder 711 000 \$ dans le cadre de l'Entente Canada-Territoires du Nord-Ouest relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle, pour financer des programmes d'enseignement du français dans les écoles et au Collège nordique francophone.

Croissance de l'emploi et développement économique

Monsieur le Président, certains secteurs ont été davantage lésés par la pandémie de coronavirus. Beaucoup d'entreprises auront besoin de temps pour se relever, et quelques-unes ne s'en remettront pas. La pandémie nous a rappelé une fois de plus que notre dépendance à l'égard du gouvernement et du secteur des ressources fragilise grandement l'économie territoriale et que notre stratégie précédente n'a pas suffisamment permis de diversifier, de stabiliser et de renforcer cette économie.

Pour que l'économie soit florissante, il faut investir dans l'éducation tout au long de la vie. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles nous avons entrepris un travail législatif préparatoire pour transformer le Collège Aurora en université polytechnique. Nous devons aussi nous assurer que nous disposons de processus permettant de surveiller et d'évaluer nos programmes postsecondaires afin que les étudiants puissent être sûrs que nos programmes éducatifs se soumettent aux mêmes normes et offrent la même qualité que les autres programmes universitaires au Canada. Pour ce faire, nous proposons d'ajouter

177 000 \$ pour ouvrir un poste de coordonnateur de l'assurance de la qualité qui sera chargé de veiller à la qualité de l'enseignement postsecondaire.

L'an dernier, le secteur du tourisme et de nombreuses entreprises travaillant dans l'hôtellerie et l'hébergement ont été particulièrement touchés par la pandémie, qui a paralysé l'industrie du voyage et du tourisme dans le monde entier.

Les Territoires du Nord-Ouest restent une destination magique pour les Canadiens comme pour les touristes étrangers, et nous voulons rappeler au monde entier tout ce que les TNO peuvent offrir aux voyageurs. Nous proposons d'allouer la somme de 936 000 \$ à notre nouvelle stratégie touristique (Tourisme 2025) qui vise à aider le secteur du tourisme à retrouver son niveau de 2018-2019 en nombre de visiteurs et en dépenses par visiteur d'ici 2024-2025. Nous comptons assurer cette mission en continuant de financer les programmes existants et en introduisant de nouveaux services et activités, ainsi qu'en offrant des formations aux exploitants d'entreprises touristiques et à leurs employés et en collectant des données pour mieux orienter et évaluer les investissements.

Les défis inhérents au secteur des ressources dépendent aussi du marché international, mais nous pouvons toujours trouver des solutions efficaces pour soutenir ce membre vital de notre économie. Nous devons adopter une approche plus claire, déterminée et inclusive pour trouver un équilibre entre nos priorités d'exploration, de mise en valeur, de participation communautaire et de gérance environnementale. Nous sommes en mesure de placer les Territoires du Nord-Ouest en position de champion de la responsabilité pour l'exploration et la mise en valeur des ressources grâce au règlement pondéré que nous sommes en train de rédiger qui, sans décourager le développement du secteur des ressources, prévoit les mesures de protection environnementale qui sont chères à la population ténosé. Ce budget comprend 360 000 \$ de plus en 2021-2022, une somme uniquement destinée à mettre au point la *Loi sur les ressources minérales*, qui est entrée en vigueur vers la fin du mandat de la 18^e Assemblée législative. Nous proposons aussi de maintenir le Programme d'encouragement aux activités minières en y réinjectant 400 000 \$ en 2021-2022 ainsi que 225 000 \$ pour continuer de mettre en place la Stratégie sur les ressources pétrolières.

Nous poursuivons également notre Stratégie de revitalisation des pêches commerciales pour rendre plus durable la pêche commerciale sur le Grand lac des Esclaves. Afin de soutenir les pêcheurs commerciaux du Grand lac des Esclaves, nous proposons 150 000 \$ pour prolonger le mandat de l'agent des pêches jusqu'à la fin de la construction de l'usine de transformation du poisson à Hay River. Nous offrons aussi 100 000 \$ pour aider la Coopérative Tu Cho à terminer le travail nécessaire pour lancer cette usine.

Sur les recommandations du Comité permanent de responsabilisation et de supervision, la somme de 510 000 \$ sera accordée pour trouver des façons d'augmenter la production locale d'aliments, qui est une des priorités du mandat. Sur cette somme, nous proposons d'accorder 110 000 \$ au programme sur les moyens de subsistance durables afin de trouver des partenaires pour mettre au point et dispenser des formations — qui engloberont aussi les aspects de sécurité et de navigation — sur la chasse et la cueillette, et le traitement et la préparation des aliments. Les 400 000 \$ restants serviraient à créer un

cadre et un règlement sur la salubrité des aliments pour faciliter la production et la distribution locale.

Nous souhaitons concentrer davantage nos efforts sur le problème de l'occupation sans autorisation et sans droits fonciers des terres publiques en attribuant 309 000 \$ à cette question. Grâce à ces fonds, et avec l'aide de groupes autochtones et de résidents des Territoires du Nord-Ouest, nous pourrions définir qui est propriétaire, si l'occupation est justifiée selon les droits traditionnels, proposer des modes d'occupation au besoin ou demander aux occupants de quitter les lieux. Nous souhaitons également améliorer l'aménagement du territoire en allouant 253 000 \$ pour recruter des personnes à l'office d'aménagement territorial du Wek'èzhì.

Nous souhaitons compléter notre soutien au développement économique régional avec des offres dans le secteur de l'économie du savoir. Nous proposons 350 000 \$ pour optimiser nos forces dans ce secteur et élaborer des plans de développement régional avec nos partenaires.

Changement climatique et environnement

Les Territoires du Nord-Ouest subissent de plein fouet les répercussions du changement climatique et constatent ses effets sur l'environnement, la faune et les populations. En octobre 2020, le GTNO a consenti 2,6 millions de dollars répartis dans cinq ministères pour créer 14 emplois à temps plein et deux postes saisonniers dédiés à la lutte contre le changement climatique à Yellowknife, Hay River, Fort Smith et Inuvik. Les personnes occupant ces postes sont chargées de mettre en œuvre le plan d'action du *Cadre stratégique sur le changement climatique 2030 des Territoires du Nord-Ouest*. Le budget 2021 continue sur la même lancée en allouant à nouveau 2,6 millions de dollars à cette cause. Ces fonds serviront à faciliter la transition des Territoires du Nord-Ouest vers une économie moins friande en combustibles fossiles et à aider le gouvernement à s'adapter au changement climatique et à ses effets sur l'environnement, la santé et le mieux-être de la population, la culture et le patrimoine, les infrastructures et l'économie. Le GTNO est aussi en train de créer un Conseil sur le changement climatique regroupant des gouvernements et organisations autochtones, des administrations communautaires, et d'autres partenaires externes comme des organisations non gouvernementales et des représentants du secteur privé, dont l'objectif sera de mettre en œuvre notre plan d'action. Le Conseil tiendra un rôle central pour renforcer le leadership et l'autorité du GTNO concernant le changement climatique.

Gouvernance

Nous sommes heureux d'annoncer que nous allouons 199 000 \$ dans le cadre du nouvel Accord de financement du gouvernement Got'ìne de Délìne pour financer une subvention supplémentaire d'un montant équivalent à celui reçu par d'autres collectivités.

Comme annoncé en juillet dernier, nous proposons d'investir 631 000 \$ pour créer un service consacré à l'équité des genres qui sera chargé d'encadrer et de coordonner toutes les mesures prises pour faire avancer l'égalité entre les genres aux Territoires du Nord-Ouest. Grâce à ces fonds, nous pourrions nous assurer que les décisions du gouvernement, y

compris les décisions financières, prennent en compte les répercussions parfois inégales qu'elles peuvent avoir sur les gens selon différents facteurs identitaires comme le sexe, la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ou les capacités. Nous souhaitons aider tous les ministères et organismes à prendre en compte les questions de genre et les facteurs identitaires afin d'améliorer la prestation de tous leurs services et de faire progresser l'inclusion dans la société. Nous entamons tout juste ce travail, dont l'esprit s'inscrit dans la Charte canadienne des droits et libertés et qui a inspiré les appels à la justice à la suite de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. En agrandissant ce service, le GTNO pourra mieux intégrer les points de vue de personnes de différentes identités sexuelles dans ses activités et évaluer les répercussions des politiques gouvernementales sur les divers groupes vivant aux TNO dans l'optique d'améliorer les services à la population.

Renouvellement du gouvernement

Si nous avons augmenté le budget de fonctionnement et le budget des immobilisations sans pour autant disposer d'économies ou de nouvelles recettes pour les financer, c'est pour garantir une certaine stabilité en ces temps d'incertitude mondiale. Au fil du mandat de cette Assemblée, nous devons réexaminer nos dépenses si nous souhaitons pouvoir continuer à renforcer et à diversifier notre économie en investissant dans notre avenir.

Monsieur le Président, chaque nouvelle initiative n'a pas nécessairement besoin d'être budgétée. Certains de nos travaux les plus importants pour améliorer nos perspectives économiques et notre gestion financière ne disposent pas d'un budget propre.

Par exemple, nous avons créé un groupe de travail dont la tâche est de trouver des façons de réduire la paperasse pour les petites entreprises. Ce groupe de travail examinera les règlements et les procédures en vigueur qui nuisent aux petites entreprises et mettront les choses en perspective pour évaluer les risques en cas de suppression du règlement ou de modification de la procédure à l'étude. Nous espérons que ce groupe de travail nous fera des recommandations pour améliorer les règlements afin que ces derniers remplissent leur objectif tout en allégeant le fardeau administratif. Nous avons aussi récemment annoncé le lancement officiel de l'examen du processus d'approvisionnement. En outre, le 30 octobre 2020, j'ai annoncé les prochaines étapes à mettre en œuvre pour respecter la promesse faite lors de notre premier budget, c'est-à-dire recourir à la créativité et à l'innovation pour mieux exploiter nos ressources et éviter à tout prix les chevauchements qui multiplient les dépenses. À partir de maintenant, le ministère des Finances collaborera avec les autres ministères pour mettre en œuvre l'initiative de renouvellement du gouvernement.

Le renouvellement du gouvernement doit faire l'objet d'un examen exhaustif et pangouvernemental. Ce renouvellement commencera par un examen de chaque ministère avant d'englober des programmes et des résultats pluriministériels. Nous utiliserons des techniques d'évaluation des programmes, rassemblerons des preuves tangibles et ferons des rapports sur l'effet des fonds publics dépensés afin d'éclairer les décisions politiques sur le plan de la responsabilité et de la viabilité financière. Notre objectif est d'aider les

ministères à établir leur budget en fonction de la valeur apportée à la réalisation des priorités du gouvernement, et non de la croissance progressive de leur budget.

Il s'agit d'un grand changement dans notre façon de concevoir le budget et il sera essentiel que le GTNO communique clairement et collabore étroitement avec les députés au fur et à mesure des avancées. Nous avons tous un rôle à jouer pour faire du GTNO une structure efficace et pérenne, et pour que toutes nos décisions reposent sur la valeur et les priorités utiles à la population ténoise.

Une fois que nous aurons instauré cette culture de l'évaluation des résultats et des processus pour fixer des budgets axés sur la valeur, nous constaterons les bénéfices à long terme de travailler par priorités et ferons bon usage de notre temps et de nos ressources.

Conclusion – Perspectives

Monsieur le Président, la crise sanitaire, sociale et économique causée par la COVID-19 nous aura montré que l'union fait la force quand la société et le gouvernement s'accordent sur un objectif commun, en l'occurrence pour limiter et contenir la propagation du virus aux Territoires du Nord-Ouest. Nous devons nous inspirer de cet élan collectif pour appuyer la reprise et la croissance économique future.

Le budget 2021-2022 n'est pas une trousse de lutte contre la COVID-19. La reprise ne doit pas être ponctuelle, mais bien s'inscrire dans une conjoncture en évolution constante; que ce soit en ce qui concerne la campagne de vaccination aux TNO et au Canada ou la cadence de la reprise économique mondiale. En fait, le budget 2021 nous apporte une stabilité pour jeter les bases de la croissance économique dont nous avons déjà besoin l'an passé.

Je réitère mon optimisme prudent en ce qui concerne notre futur économique et budgétaire, et l'avenir que je souhaite à tous les Ténos. Grâce aux échanges que nous avons eus avec le secteur privé, je comprends le bien-fondé des frustrations, voire des angoisses éprouvées. Ce que les entrepreneurs nous ont dit sur l'économie ténoise et les idées qu'ils ont soumises ne suscitent pas la surprise, mais plutôt l'optimisme, car je constate que nous nous sommes engagés sur la voie des changements désirés. De même, après avoir mené un grand dialogue sur le budget l'été passé, nous avons entendu les appels des Ténos pour investir dans l'humain, pour éviter les chevauchements de structure publique, pour être plus efficaces en interne, pour maximiser la valeur tirée des deniers publics; et le cap que nous avons pris s'inscrit dans cet esprit.

Le budget 2021 continue d'investir dans la santé, dans nos collectivités et les services communautaires, dans les services à la petite enfance, dans la modernisation du système d'éducation — notamment l'apprentissage à distance — et, enfin, dans le plan d'action pour le climat. Nous investissons également pour moderniser et clarifier la réglementation entourant le secteur des ressources minérales et l'occupation des terres publiques. En outre, nous appuyons des initiatives régionales de croissance comme la pêche commerciale sur le Grand lac des Esclaves ou les études sur les possibilités d'extraction de gaz naturel liquéfié.

Les trois projets d'infrastructures du mandat, soit la route de la vallée du Mackenzie, l'agrandissement de la centrale électrique Taltson et le corridor d'accès à la province géologique des Esclaves, continuent de progresser. En outre, nous prévoyons de prolonger le réseau de liaison par fibre optique de la vallée du Mackenzie jusqu'à Tuktoyaktuk, et le GTNO soutient le gouvernement t̄ich̄o pour raccorder Whatì au réseau, en plus de terminer la route toutes saisons de la région des T̄ich̄o. Avec les annonces faites par Northwestel l'automne dernier, ces projets signifient que toutes les collectivités des Territoires du Nord-Ouest auront accès à l'Internet haute vitesse d'ici 2023.

Monsieur le Président, la pandémie comme nos défis économiques antérieurs font toujours partie du paysage. Nous travaillons dur pour trouver des réponses à ces enjeux et nous savons que nous pouvons aussi compter sur la résilience des Ténos. Si nous savions déjà que notre population pouvait en faire preuve, cette résilience a pourtant été particulièrement vigoureuse et frappante pendant la pandémie, et s'est illustrée sous la forme de la créativité, de l'innovation et de la collaboration. C'est sur ces bases que nous bâtissons des perspectives économiques plus saines et durables pour les Territoires du Nord-Ouest.

Merci.

Examen économique
2021-2022
Territoires du Nord-Ouest

Le 4 février 2021



EXAMEN ÉCONOMIQUE

Le climat mondial d'incertitude financière, économique et politique de 2019 à début 2020 ainsi que la faiblesse des cours des produits de base et des diamants ont pénalisé le secteur des ressources des Territoires du Nord-Ouest (TNO) et provoqué un ralentissement sur le plan de l'économie, des investissements du secteur privé et de l'emploi pour les Ténos. La fragilité patente de l'économie peu diversifiée des TNO – s'appuyant essentiellement sur l'exportation ciblée de ressources non renouvelables et la prédominance non concurrentielle du gouvernement – n'a pas permis au gouvernement de générer assez de revenus de son assiette fiscale, ce qui augmente sa dépendance aux transferts fédéraux tout en l'éloignant de ses velléités d'autonomie économique.

Ces difficultés économiques ont été aggravées par la pandémie mondiale qui a donné lieu à des mesures de santé publique depuis mars 2020. La soudaineté des événements a grandement perturbé l'économie ténos : fléchissement immédiat des dépenses de consommation, du commerce, de la production de diamants et des investissements du secteur privé, doublé de la fermeture des frontières pour les touristes. Ces perturbations ont entraîné de sérieuses pertes d'emplois et de revenus aux TNO.

La pandémie de coronavirus a aussi généré de nouvelles difficultés économiques. Les mesures de santé publique à l'échelle planétaire – dont la fermeture des frontières – et la réticence des voyageurs ont provoqué l'effondrement du tourisme aux TNO; de nombreux itinéraires de compagnies aériennes ont disparu presque du jour au lendemain. Notons toutefois que même si le secteur du tourisme tourne encore au ralenti en raison des restrictions frontalières, d'autres secteurs connaissent une reprise vigoureuse.

L'activité économique a rebondi après la récession du deuxième trimestre de 2020. Les emplois perdus pendant la pandémie ont presque tous été récupérés, le salaire hebdomadaire moyen est à la hausse, la plupart des entreprises ont rouvert leurs portes et les employés sont retournés au travail, le commerce de détail se porte encore mieux que l'an dernier, les projets de construction et certains projets d'investissement progressent malgré des retards. La reprise n'est toutefois pas uniforme et l'économie ténos, surtout les secteurs déjà fragiles avant la pandémie, continue d'éprouver des difficultés. Nous observons aussi des signes qui semblent indiquer que la reprise ralentit, et que la dynamique positive pourrait perdre son élan voire s'inverser, en particulier si les cas de COVID-19 augmentent sur le territoire.

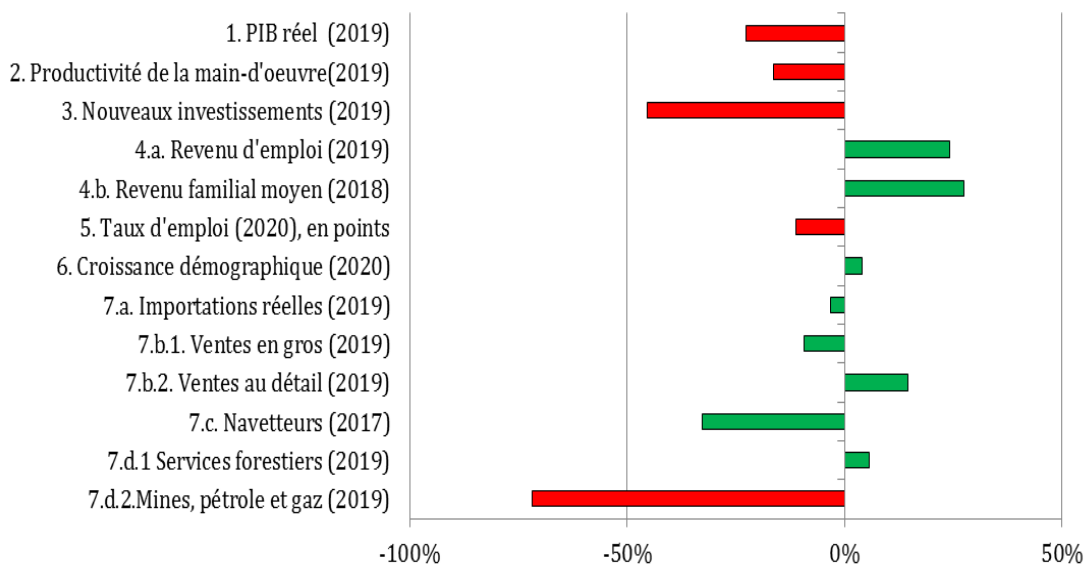
RÉSULTATS ÉCONOMIQUES RÉCENTS

Les résultats récents de l'économie ténnoise sont évalués au moyen des 13 indicateurs de rendement du Cadre stratégique de la politique macroéconomique. Ces indicateurs ont été conçus pour produire des mesures générales du bien-être économique et fournir une indication de l'efficacité des investissements du GTNO en vue de stimuler et de diversifier l'économie.

Certains secteurs ont repris et même si les difficultés de 2020 persistent, on cherche à créer une économie plus forte pour le bien de tous les Ténnois. Pour ce faire, il faut remédier aux véritables déficiences structurelles de notre économie. Le Cadre stratégique de la politique macroéconomique sert à évaluer les progrès en matière de renforcement, de diversification et d'inclusion économiques, à l'aide d'indicateurs de rendement qui comparent les derniers résultats économiques à leur valeur de référence de 2007.

Sept des treize indicateurs sont maintenant sur la bonne voie, mais les facteurs clés de l'accroissement du PIB, de la productivité et des nouveaux investissements sont dans le négatif et continuent de freiner la croissance économique. Dans le graphique ci-dessous, les bandes rouges indiquent une baisse par rapport à l'année de référence et les vertes, une hausse. Tous les indicateurs utilisent les données les plus récentes.

Indicateurs de rendement du Cadre stratégique de la politique macroéconomique

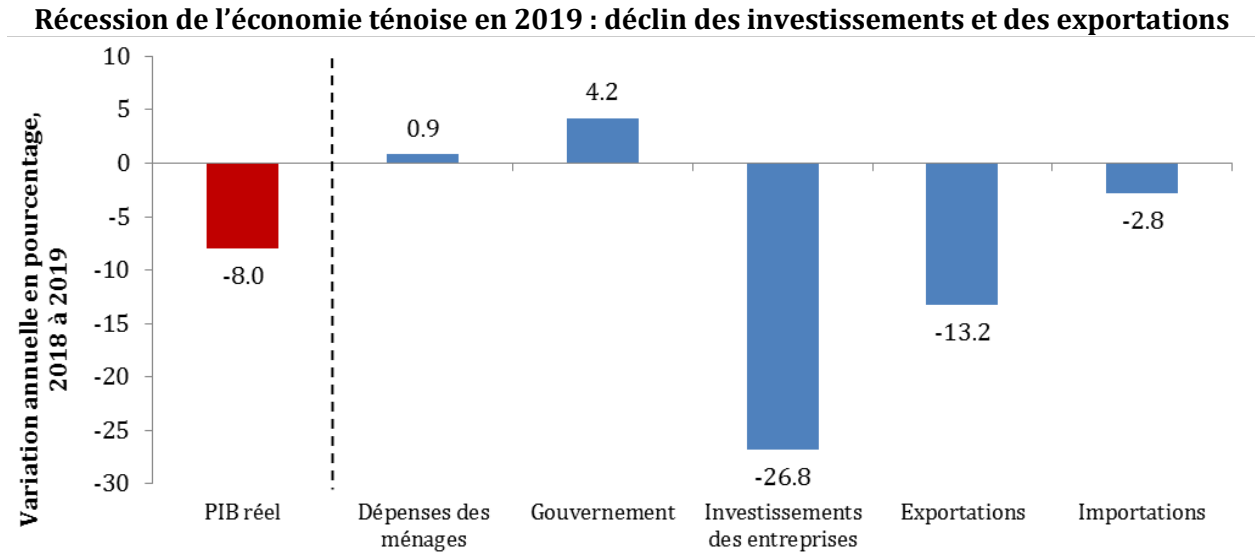


Sources : Statistique Canada, Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

Deux des facteurs contribuant au faible niveau de résilience sont la dépendance économique à l'industrie extractive (les diamants principalement) et l'ouverture de l'économie ténnoise en matière de libre circulation des personnes et des capitaux, qui peuvent se déplacer vers des provinces où la situation est plus favorable en cas de difficultés économiques aux TNO. Pour le GTNO, le défi consiste à déterminer et à faire progresser des occasions d'investissement qui généreront des bénéfices durables dans la conjoncture économique mondiale, où les entreprises ténnoises tentent de se distinguer.

Taille et croissance de l'économie totale – PIB réel

L'économie ténnoise a connu une baisse de 8 % en 2019 par rapport à 2018; soit un recul de 27 % des investissements réels des entreprises et de 13 % des exportations réelles. Le bilan serait toutefois encore moins reluisant si ce n'était des dépenses du gouvernement et des ménages.

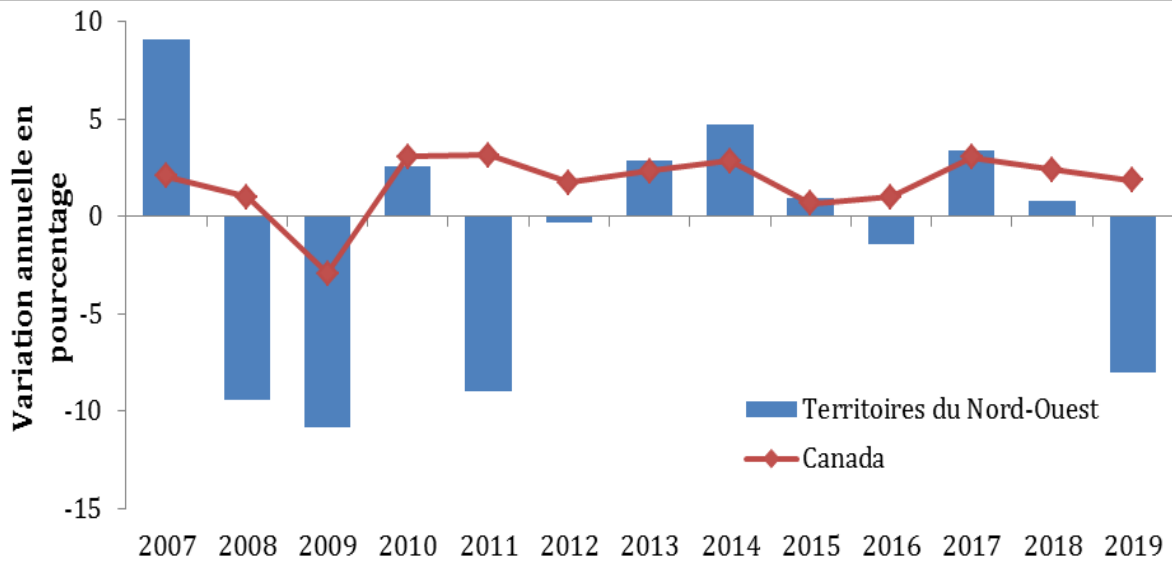


Sources : Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

En 2019, l'économie ténnoise a reculé pour la première fois en trois ans, ce qui se manifeste par le déclin le plus important du PIB réel depuis 2011. Cette régression arrive après deux ans de faible croissance, et contraste grandement avec la croissance économique du reste du pays. En effet, le PIB réel du Canada a augmenté de 1,9 % entre 2018 et 2019.

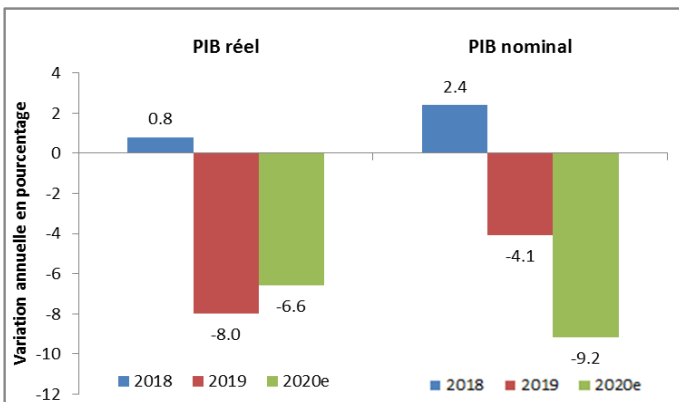
Ce recul se manifeste par une baisse des exportations réelles, soit une chute de 38 % du secteur minier diamantaire attribuable en grande partie à la faible production de carats de la mine Ekati en 2019, mais aussi par une chute des investissements réels après l'achèvement des réparations du pipeline de Norman Wells et du projet de rénovation de l'hôpital Stanton.

Croissance du PIB réel – TNO et Canada



Sources : Bureau de la statistique des TNO, Banque du Canada et ministère des Finances des TNO

Encadré 1 : Répercussions de la COVID-19 sur l'économie ténosé



Les répercussions négatives de la pandémie ont été observées presque immédiatement au début de 2020. Le déclin économique a été rapide et sans précédent, et après les chocs initiaux de février et mars derniers, l'économie ténosé a continué à régresser au deuxième trimestre 2020.

Ce déclin se manifeste par une chute de la croissance aux TNO de 6,6 % entre 2019 et 2020, et par une baisse de 9,2 % du PIB nominal sur la même période. Cette baisse du PIB est causée par le ralentissement économique et par une diminution importante des prix à la consommation et des prix des matières premières.

Le déclin économique des TNO en 2020 n'a toutefois pas été causé uniquement par la pandémie. En effet, l'économie ténosé a des faiblesses connues de longue date : mines de diamants vieillissantes, manque de diversification économique, baisse du taux d'emploi et d'activité. Ces difficultés propres aux TNO ont empiré et se sont emballées avec la pandémie de COVID-19.

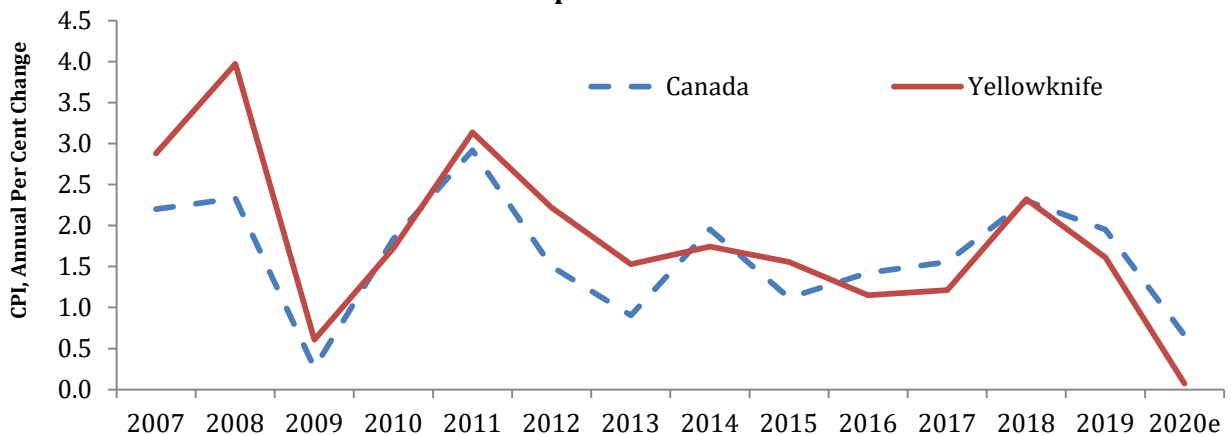
Productivité – Productivité de la main-d'œuvre et coûts pour le consommateur

La productivité est un indicateur de référence de la première importance pour évaluer la santé du gouvernement et de l'économie. La productivité de la main-d'œuvre, type de productivité le plus souvent évalué, correspond à l'efficacité avec laquelle la main-d'œuvre produit des biens ou des services. En 2019, la productivité de la main-d'œuvre ténosé a été 7,8 % plus faible qu'en 2018. Cette situation est préoccupante, car la croissance de la productivité entraîne une augmentation des bénéfices, favorise la concurrence et, surtout, réduit les coûts.

Le coût de la vie et des affaires est élevé aux TNO par rapport au reste du pays. Ceci s'explique par l'éloignement, le climat extrême et la faible densité de population sur un vaste territoire, et fait que l'inflation (l'augmentation générale des prix qui entraîne une perte de pouvoir d'achat) est un des principaux indicateurs de la qualité de vie des Ténos. Le taux d'inflation, tel qu'il est mesuré par l'indice des prix à la consommation (IPC) de Yellowknife, est resté relativement stable entre 2019 et 2020, en hausse de seulement 0,1 %. À noter que l'IPC du Canada a augmenté de 0,7 % sur la même période.

Le manque d'inflation a été causé par une baisse des prix de 1,4 % pour les vêtements et chaussures, de 1 % pour l'ameublement et l'équipement ménager, et de 0,4 % pour les produits de santé et les soins personnels, ce qui contrebalance les légères augmentations dans d'autres catégories.

Inflation des prix à la consommation



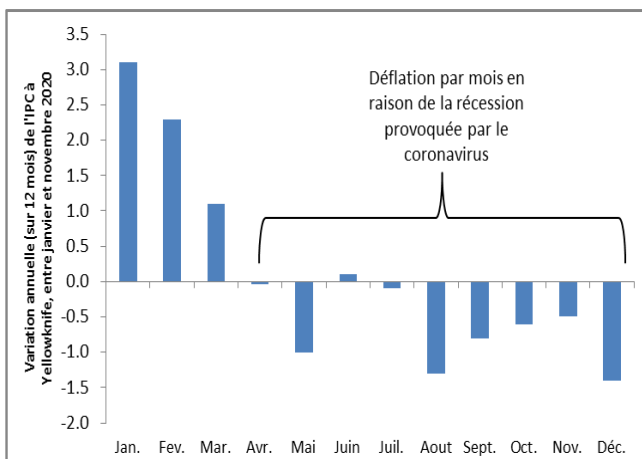
Source : Statistique Canada

Encadré 2 – Prix à la consommation pendant la pandémie

La pandémie de COVID-19 a joué sur les habitudes de consommation des Ténos à mesure qu'ils s'habituèrent à rester à la maison, à moins se déplacer et à remplacer certains achats par d'autres. Ce genre de changement a une influence sur les pondérations du panier qui servent à mesurer l'inflation des prix à la consommation. Statistique Canada s'y est adapté en ajustant l'Indice des prix à la consommation en partenariat avec la Banque du Canada.

Par exemple, l'importance du transport aérien et des achats de véhicules a été revue à la baisse étant donné que la demande de voyages est faible. Par contre, l'importance de la viande et de l'ameublement a été ajustée à la hausse, car les consommateurs dépensent plus dans des produits consommables à la maison.

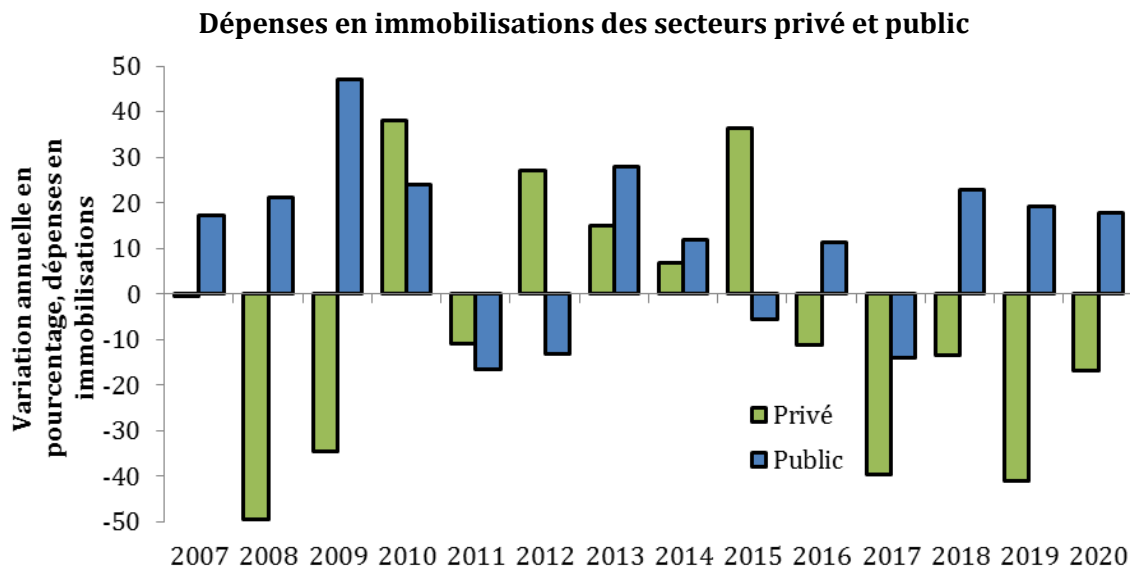
Malgré ces ajustements, les prix à la consommation ont eu tendance à baisser en 2020. Le prix du transport aérien a notamment diminué, car les compagnies ont offert des réductions, des offres et des promotions pour inciter les gens à voyager. Pendant 8 mois de 2020, les prix à la consommation ont diminué à Yellowknife.



Nouveaux investissements – Dépenses en immobilisations

Les nouveaux investissements constituent un important indicateur de croissance économique permettant de prédire la condition future de l'économie. Ils ont augmenté d'environ 4 % entre 2019 et 2020; la première augmentation en cinq ans. En 2020, les investissements des entreprises (soit la part des investissements venant du secteur privé) étaient environ 17 % inférieurs au niveau de 2019, mais ce chiffre a été compensé par une hausse de 18 % des investissements publics (tous gouvernements confondus) sur la même période. Les faibles investissements des entreprises (247 millions de dollars en 2020 selon les estimations) reflètent la diminution des investissements dans le secteur minier, qui ont culminé en 2015 avec la construction de la mine de diamant Gahcho Kué, puis ont commencé à décroître progressivement une fois la mine en activité. Aucun nouveau projet d'investissement privé d'une telle ampleur n'a été annoncé.

Les dépenses en immobilisations du secteur public se montaient à environ 511 millions de dollars en 2020; ce montant reflétant en partie la construction de la route toutes saisons de la région des Tłı̨chǫ. Depuis 2015, les investissements privés ont régressé alors que les investissements publics ont augmenté.



Sources : Bureau de la statistique des TNO et Statistique Canada

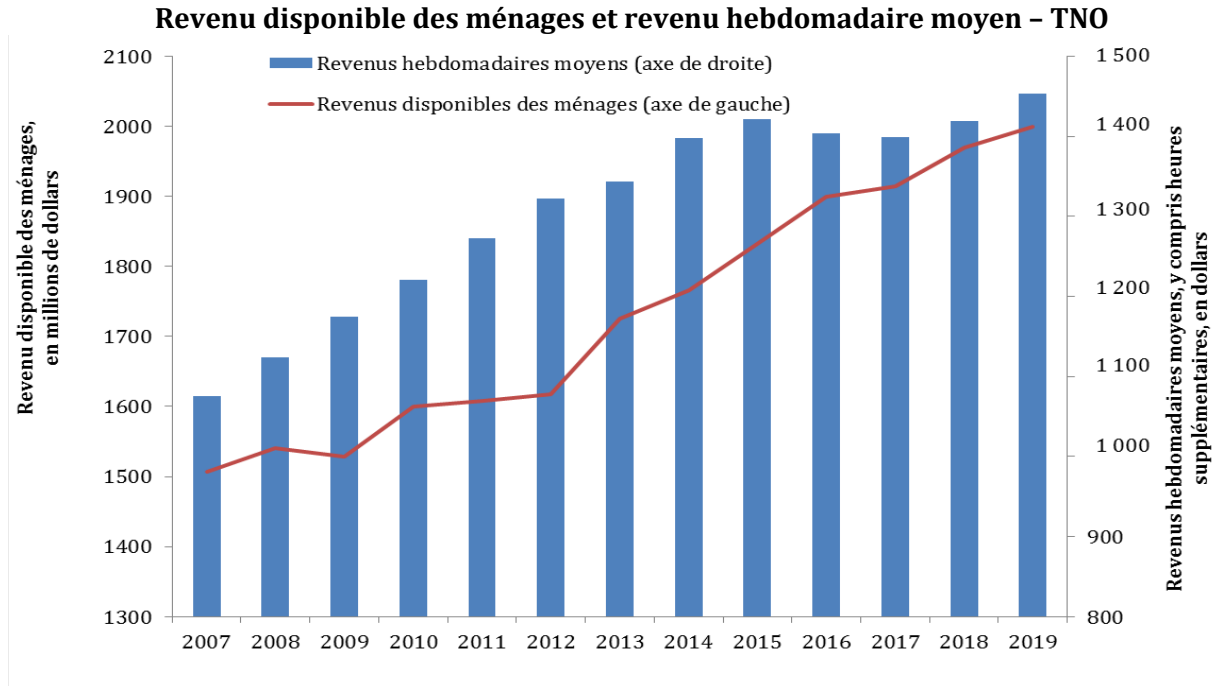
Revenu – Revenu d'emploi

Le revenu d'emploi compose la plus grande part du revenu des ménages, toutes sources confondues, et indique à quel point les travailleurs profitent de la croissance économique. Il a augmenté de 0,9 % entre 2018 et 2019, dépassant 2 milliards de dollars pour l'ensemble des ménages. Représentant 64 % du revenu total des ménages, il a contribué à stimuler la consommation des ménages et engendré des recettes pour le gouvernement.

Tout comme le revenu d'emploi, le revenu personnel disponible (le revenu des ménages net d'impôt et provenant de toutes sources) indique aussi à quel point les travailleurs profitent de la croissance économique. Aux TNO, le revenu disponible des ménages a augmenté de 1,5 % entre 2018 et 2019, pour atteindre quasiment 2 milliards de dollars. Cette variation a contribué à stimuler la consommation des

ménages, qui a soutenu à son tour la croissance de l'économie ténéoise, car elle représente environ un tiers du PIB du territoire.

Le revenu hebdomadaire moyen, heures supplémentaires comprises, a aussi augmenté, passant de 1 419 \$ en 2018 à 1 453 \$ en 2019, soit une hausse de 2,4 %. Le salaire des travailleurs ténéois est le plus élevé du pays et largement supérieur à la moyenne nationale : le revenu hebdomadaire moyen pour l'ensemble du Canada, heures supplémentaires comprises, était d'à peine 1 028 \$ en 2019, près d'un tiers de moins que la moyenne des TNO.



Sources : Bureau de la statistique des TNO et Statistique Canada

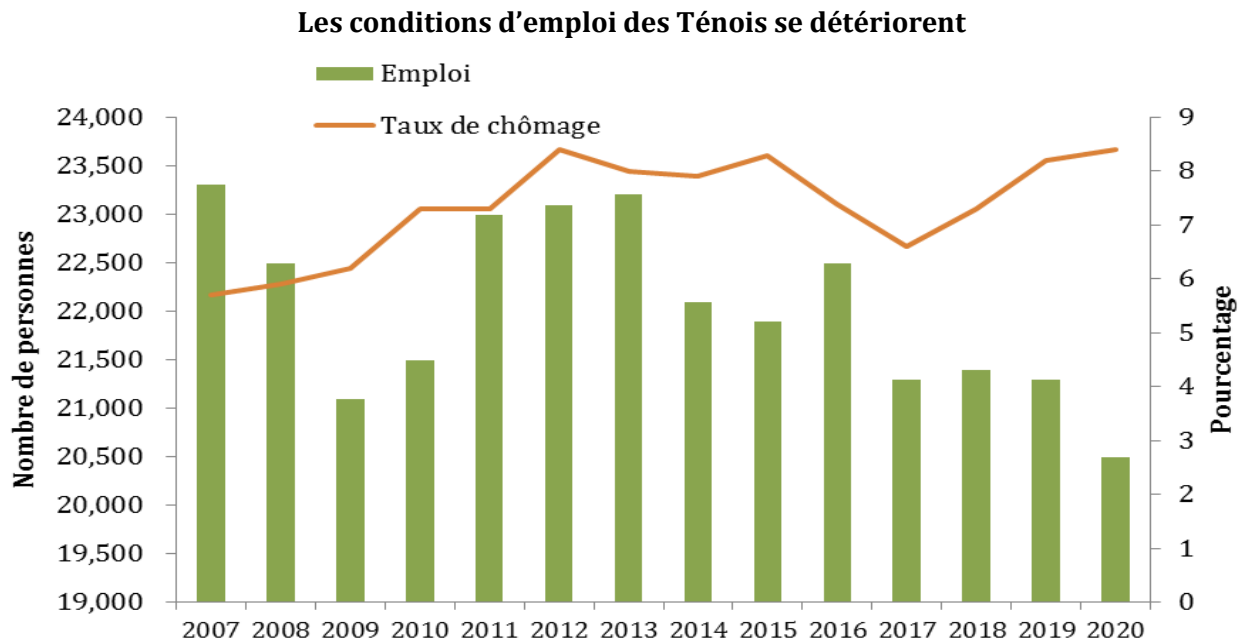
Revenu – Revenu moyen des ménages

Le revenu moyen des ménages donne des indications sur la qualité des emplois des Ténéois et l'effet de la croissance économique sur les résidents. Le revenu annuel moyen des ménages a augmenté de 134 000 \$ en 2017 à 137 000 \$ en 2018, soit une hausse de 2 %. Selon les données fiscales, les TNO comptaient 11 470 familles en 2018, dont 24,6 % étaient monoparentales. On note une légère augmentation de cette proportion par rapport à l'exercice précédent, où ce chiffre était de 23,7 %.

Participation à l'économie – Taux d'emploi

La capacité des Ténéois à participer activement à la croissance économique est essentielle pour que l'économie soit équitable et équilibrée. Le taux d'emploi (soit la proportion de la population en âge de travailler qui occupe un emploi) dénote la capacité de la population ténéoise à participer à l'économie de marché et à profiter de la production de biens et services. Il donne également des indications sur la réalité des collectivités non minières.

En 2020, le taux d'emploi des TNO était de 63,1 %, soit presque 3 % de moins qu'en 2019. Cette baisse est attribuable en partie aux répercussions négatives du coronavirus, mais il faut noter que les TNO connaissent cette tendance à la baisse depuis les dix dernières années. Une baisse du taux d'emploi est préoccupante, puisqu'elle indique que moins de personnes en âge de travailler sont en mesure de trouver un emploi.

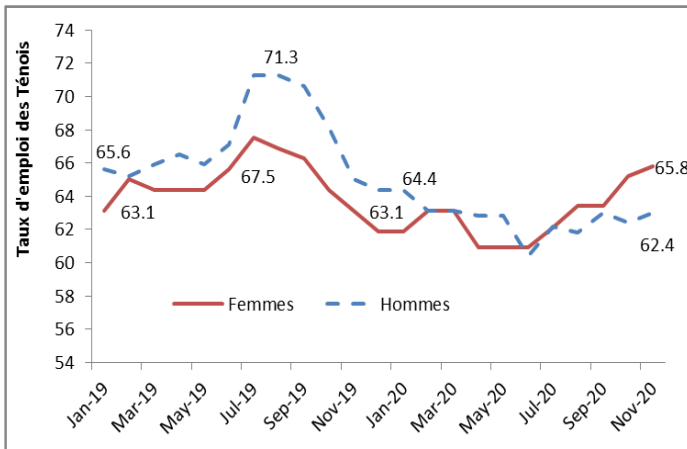


Sources : Bureau de la statistique des TNO et Statistique Canada

En 2020, on estime à 20 500 personnes le nombre total de Ténos occupant un emploi, soit une baisse de 800 personnes par rapport à 2019, et de 2 690 par rapport à 2012, où le taux d'emploi atteignait les 71,3 %. Le taux de chômage s'est lui aussi détérioré, passant de 8,2 % en 2019 à 8,4 % en 2020, une hausse moins prononcée que prévu, car le nombre de Ténos ayant choisi de ne pas faire partie de la population active (c.-à-d. n'étant ni employé, ni à la recherche d'un emploi) avait augmenté de 8,7 % (10 000 personnes).

Encadré 3 – Répercussions de la COVID-19 sur la disparité entre les sexes dans l'emploi

Les répercussions de la pandémie sur le marché du travail n'ont pas été les mêmes partout sur le territoire. Contrairement au reste du Canada, ce sont les hommes qui ont été le plus touchés aux TNO. L'emploi aux TNO a atteint son niveau le plus bas en juin 2020 avant de reprendre à la hausse.



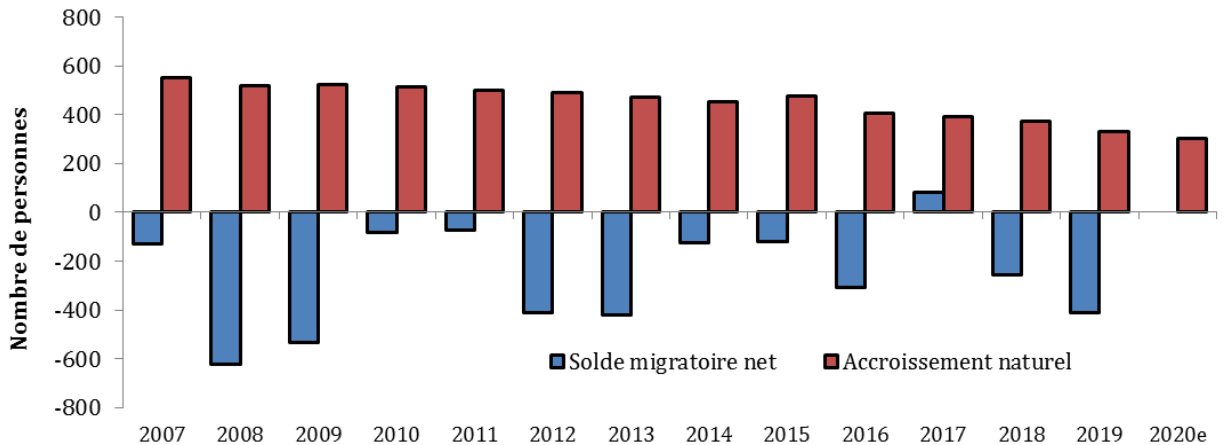
Entre janvier et juin 2020, la part des Ténéos de 15 ans et plus qui occupaient un emploi a chuté de 64,4 % à 60,4 % alors que le ratio de Ténéoises est passé de 61,9 5 à 60,9 %.

En juin, pour la toute première fois, le taux d'emploi des hommes s'est retrouvé *inférieur* à celui des femmes. Depuis, les disparités entre les sexes se sont accentuées, le taux d'emploi des femmes atteignant 65,8 % en novembre alors que celui des hommes ne dépassait pas les 63 %.

Croissance de la population – Démographie

La croissance de la population est un très bon indicateur de la santé économique. Elle procure de la main-d'œuvre aux entreprises ténéoises et entraîne une augmentation de la demande pour les biens et les services locaux. En outre, si l'on prend en compte les revenus personnels et les taxes sur la consommation, elle permet aussi de soutenir l'activité économique et la viabilité des services publics. La population des TNO est relativement stable depuis les dix dernières années. En 2020, elle était estimée à 45 161 personnes, ce qui représente une augmentation de 133 habitants par rapport à 2019.

L'émigration continue de nuire à la population des TNO



e : estimation

Source : Bureau de la statistique des TNO

L'augmentation de la population l'an passé est attribuable à une hausse des naissances. Entre le 1^{er} juillet 2019 et le 1^{er} juillet 2020, il y a eu 576 naissances et 247 décès aux TNO, soit une augmentation de 329 habitants. Ce chiffre dépasse le nombre de personnes ayant émigré. Entre le 1^{er} juillet 2019 et le 1^{er} juillet 2020, la migration interprovinciale a entraîné une perte nette de 309 personnes : 1 930 personnes sont arrivées aux TNO en provenance du reste du Canada alors que 2 239 en sont parties.

La population augmente en réponse à la croissance économique, ce qui ouvre la voie à la poursuite de la croissance par la diversification. On observe des mouvements migratoires vers les TNO lorsque l'économie se porte bien par rapport au reste du Canada et à l'inverse, les gens quittent le territoire lorsque l'économie est en berne.

Force des liens économiques – *Importations*

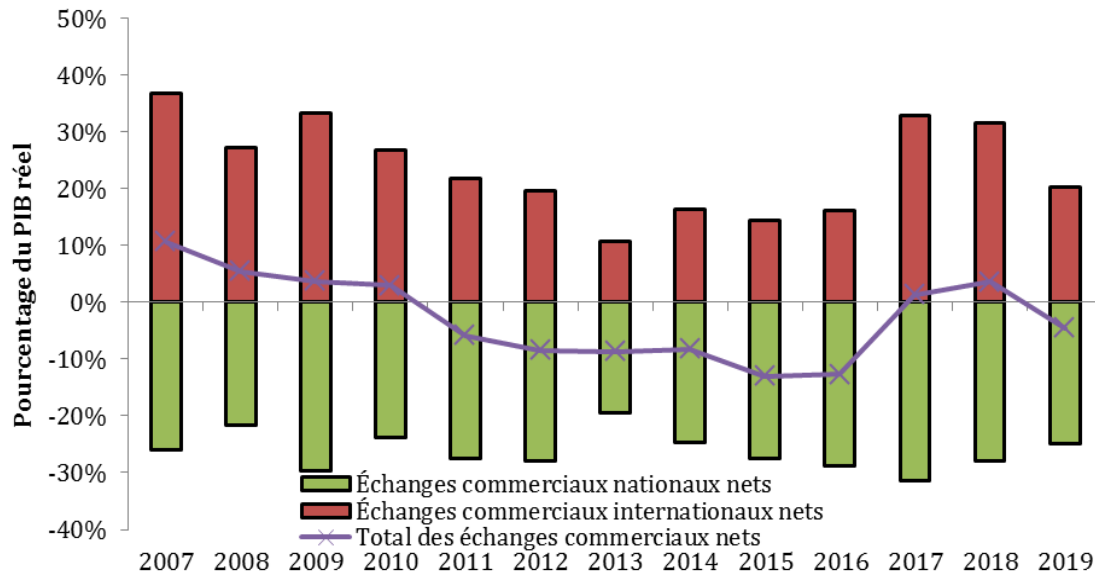
Les liens économiques sont les interconnexions et les interdépendances des différents secteurs économiques des TNO. C'est sur l'établissement de liens entre les marchés, les régions, les pays et les secteurs que reposent la diversification et l'équilibre de l'économie du territoire.

La petite économie ouverte des TNO dépend des échanges commerciaux avec d'autres pays et avec le reste du Canada. Les TNO exportent des ressources naturelles (principalement des diamants) vers des marchés internationaux et importent des biens et des services du sud du Canada, afin de soutenir l'industrie et la consommation des ménages. Par conséquent, les TNO enregistrent un excédent commercial avec les autres pays, mais un déficit commercial avec le reste du Canada.

L'excédent commercial des TNO avec les autres pays a diminué, passant de 32 % du PIB réel (ou indexé) en 2018 à 20 % en 2019. Cette dégradation s'explique par une baisse de 22 % de la valeur réelle des exportations internationales, qui est largement contrebalancée par une diminution de 5,6 % de la valeur des importations en provenance d'autres pays. Les diamants représentent 98 % de la valeur de toutes les exportations des TNO vers les marchés internationaux.

Le déficit commercial des TNO par rapport au reste du Canada s'est réduit, atteignant 25 % du PIB réel en 2019, une donnée explicable par une augmentation de 14 % de la valeur réelle des exportations vers le reste du pays et une diminution parallèle des importations de 1,1 %.

Les TNO exportent à l'international et importent d'ailleurs au Canada



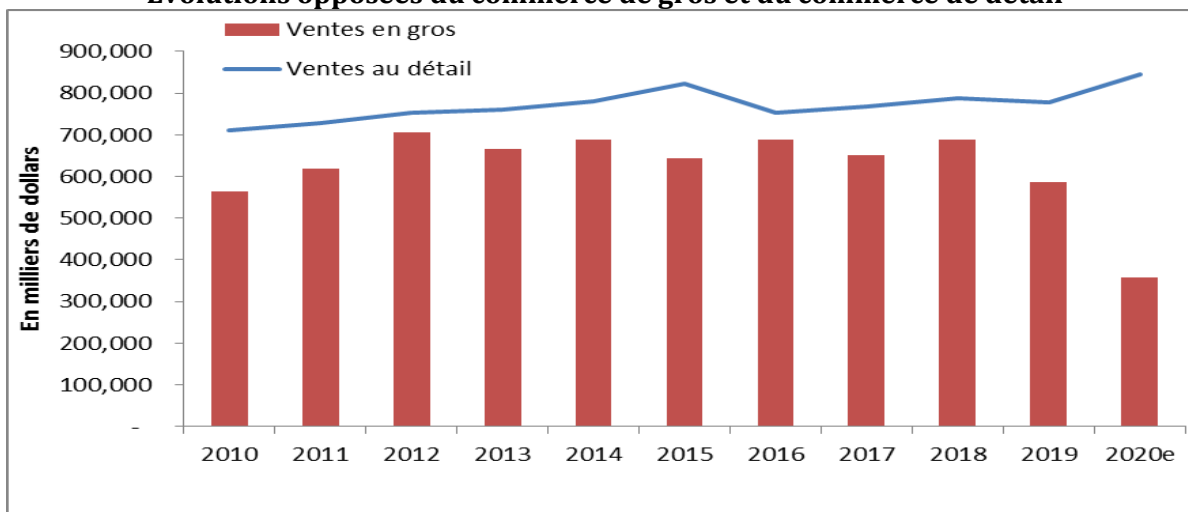
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

Force des liens économiques – Commerce de détail et de gros

Le commerce de gros est un bon indicateur de ces liens au chapitre de la production; il s'agit des producteurs qui achètent des ressources de fournisseurs ténois ou des services postproduction (transport, communications) auprès d'entreprises des TNO. Les ventes au détail sont un indicateur des liens sur le plan de la demande de la part du consommateur final, laquelle stimule les activités de construction et de transport ainsi que le commerce de détail. Conjointement avec le commerce de gros, le commerce de détail contribue au commerce intérieur des TNO. Le commerce de détail, et le commerce intérieur en général, est donc un facteur déterminant de la santé de l'économie.

La valeur nominale du commerce de gros tourne autour de 670 millions de dollars depuis quelques années. Remarquons toutefois que le commerce de gros a chuté à 587 millions de dollars (soit une diminution de 14,7 %) en 2019, principalement en raison de l'effondrement du secteur diamantaire. D'après les estimations, le commerce de gros aurait dégringolé de presque 39,6 % en 2020 par rapport à 2019; un contrecoup largement imputable à l'effet de la pandémie sur ce secteur.

Évolutions opposées du commerce de gros et du commerce de détail



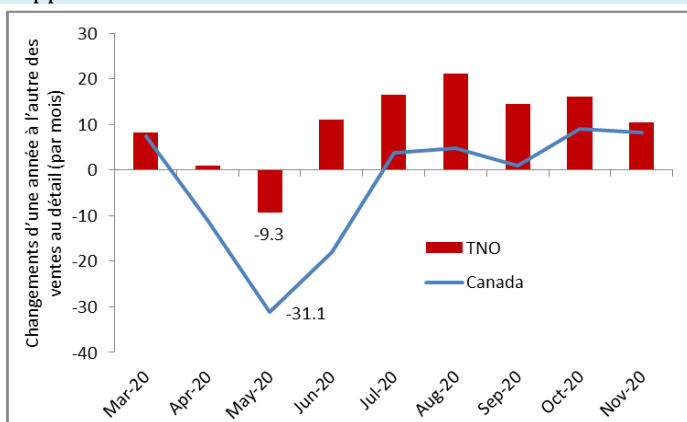
e : estimation

Sources : Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

Les ventes au détail sont tombées à 777 millions en 2019, soit un recul de 1,4 % qui marque le deuxième déclin annuel de la décennie. Pourtant, elles ont affiché une belle performance en 2020 malgré (ou grâce à) la pandémie. On estime qu'elles ont augmenté de 9,5 % entre 2019 et 2020, étant donné que les commerces des TNO ont adopté la vente en ligne, les mets à emporter, et le ramassage de commandes à l'extérieur.

Encadré 4 - Intensification du commerce de détail aux TNO pendant la pandémie

Malgré la gravité du ralentissement économique en 2020, le commerce de détail s'est bien porté aux TNO par rapport au reste du Canada.



Sur le plan national, le commerce de détail a chuté de 31 % au début de la pandémie et il a éprouvé des difficultés pour remonter la pente. Aux TNO, les ventes au détail ont décliné de 9 % puis sont reparties à la hausse pour revenir à leur niveau d'avant la pandémie.

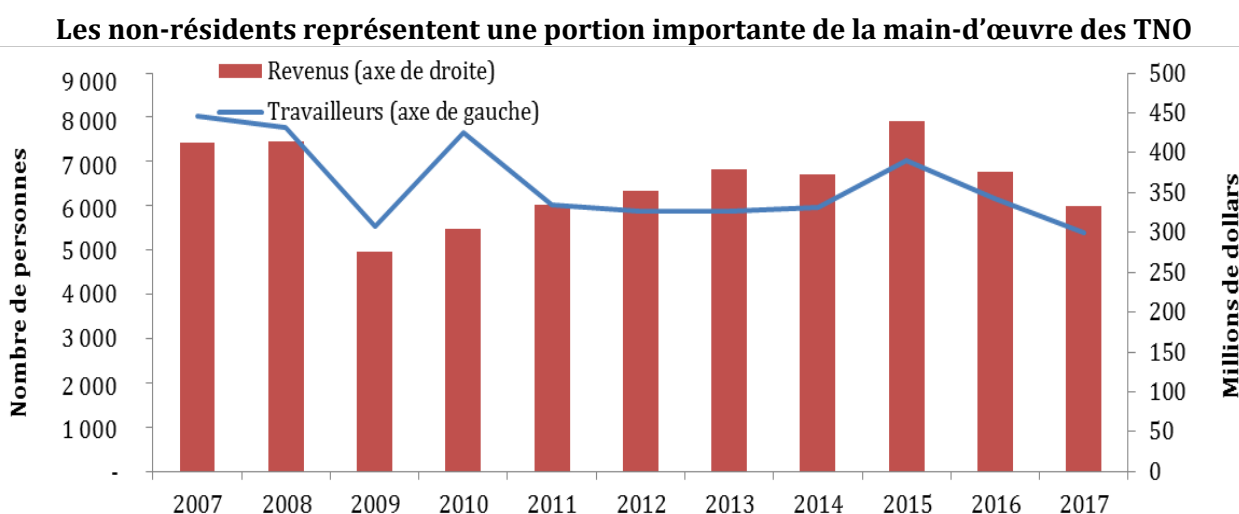
Les principales raisons du succès du commerce de détail aux TNO sont les suivantes : le sens de l'innovation des entrepreneurs ténois leur a permis d'explorer de nouveaux marchés et de nouveaux moyens de livraison. En outre, le secteur public, prépondérant aux TNO, a joué un rôle de stabilisateur économique en continuant d'acheter des produits et des services ténois et de rémunérer les employés

gouvernementaux, qui soutiennent la consommation locale.

Force des liens économiques – Navetteurs et travailleurs non résidents

Le marché du travail aux TNO est caractérisé par une main-d'œuvre composée d'une part considérable de non-résidents. Cette situation s'explique en grande partie par la petite taille de la population des TNO et par le fait que les besoins en main-d'œuvre de l'économie ténoise, principalement dans l'industrie minière, ne peuvent pas être comblés par les travailleurs locaux. Ces travailleurs, de par leurs compétences, sont nécessaires aux entreprises ténoises; cependant, cette dépendance à la main-d'œuvre extérieure représente aussi des pertes, pour l'économie ténoise au chapitre des dépenses de consommation, et aussi pour les recettes fiscales du GTNO.

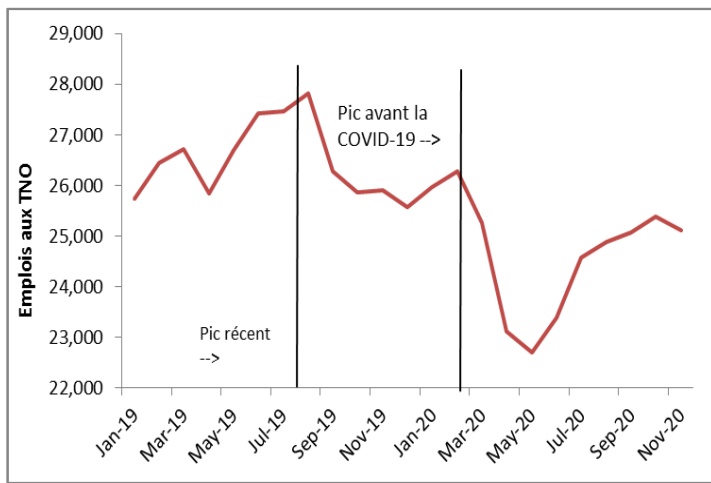
Entre 2007 et 2017, les travailleurs non résidents représentaient environ le tiers de la main-d'œuvre des TNO et généraient près du cinquième des revenus d'emploi du territoire.



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

Chaque année aux TNO, de 5 500 à 8 500 postes sont pourvus par des non-résidents. Cela comprend les postes saisonniers, en rotation, temporaires et liés à des projets spéciaux qui ne peuvent être occupés par des travailleurs résidents. Entre 2007 et 2017, la valeur totale de la rémunération versée aux travailleurs non-résidents occupant de tels postes se situait entre 178 et 439 millions de dollars, ce qui représente autant de pertes pour l'économie ténoise.

Encadré 5 – Répercussions de la COVID-19 sur l’emploi



Au premier trimestre 2020, l’emploi aux TNO commençait à sortir du creux saisonnier qu’il connaît habituellement en début d’année. La pandémie a stoppé net cette résurgence et a même provoqué une inversion de la tendance.

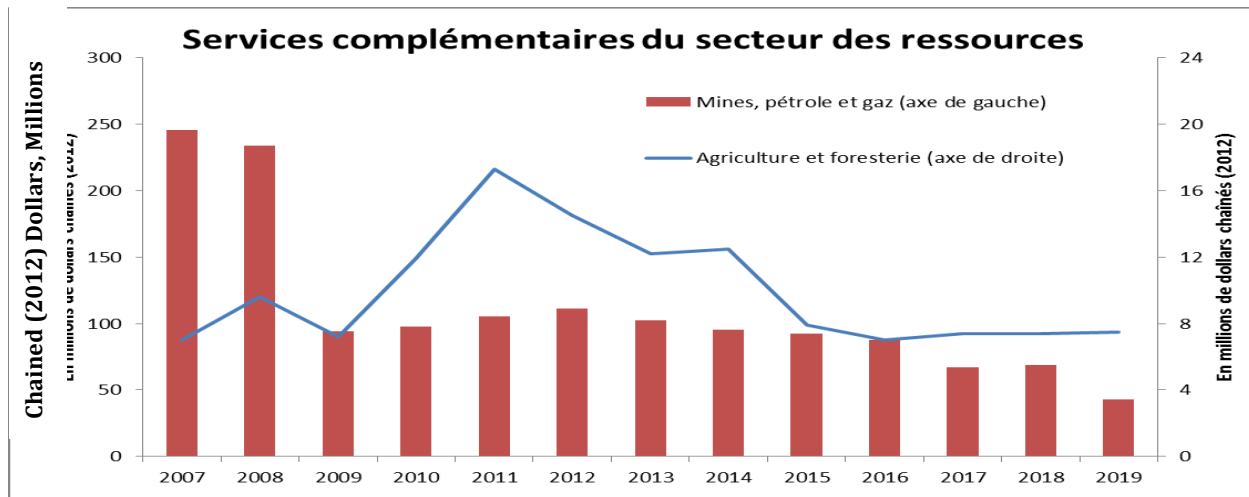
L’emploi aux TNO a chuté de 15 % entre février 2020 – juste avant que les restrictions de santé publique soient mises en place au Canada – et mai 2020. Entre mai 2019 et mai 2020, l’emploi aux TNO aura baissé de 16 %. La plupart des personnes ayant perdu leur emploi sont des non-résidents.

La reprise est ensuite arrivée et en novembre 2020, le taux d’emploi a regagné près de 95 % de ses

pertes depuis le début de la pandémie.

Force des liens économiques – Services complémentaires du secteur des ressources

Les services complémentaires du secteur des ressources naturelles sont des piliers de la croissance et de la diversification économiques des TNO. Il s’agit du secteur qui offre des services spécialisés du côté des ressources renouvelables ou non renouvelables.



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

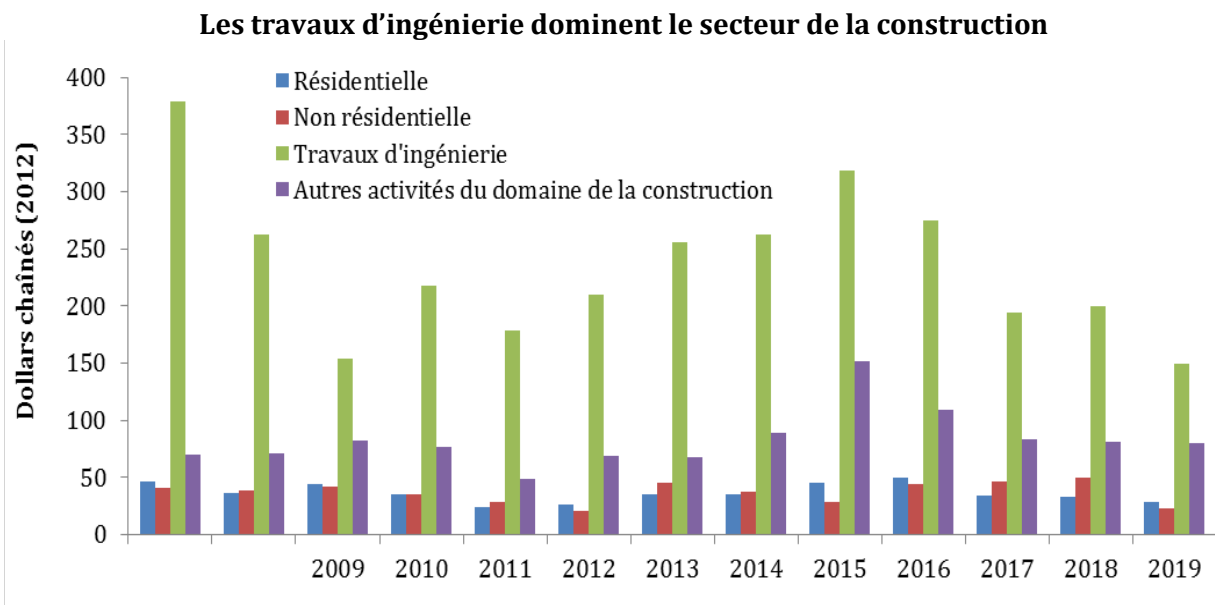
Entre 2018 et 2019, la valeur réelle des services complémentaires du secteur minier a baissé de 40,3 millions de dollars, une baisse de 36,9 % par rapport à l’année précédente qui reflétait le ralentissement du secteur diamantaire. Quant à la valeur réelle des services complémentaires du secteur du pétrole et du gaz naturel, elle est descendue de 2,1 millions de dollars en 2018 à 1 million en 2019, soit une diminution de 52,4 %.

La valeur réelle des services complémentaires du secteur des ressources renouvelables a crû de 1,4 % entre 2018 et 2019, s'établissant à 7,5 millions de dollars. Ces services englobent notamment la récolte du bois et la culture. Même si le secteur agricole et forestier représente moins de 1 % du PIB réel des TNO, il est valorisé en tant que secteur porteur favorisant la sécurité alimentaire et la diversité économique à long terme.

Force des liens économiques – Construction

Le secteur de la construction regroupe la construction résidentielle, la construction non résidentielle, les services d'ingénierie ainsi que les activités de réparation et de soutien. À cause de la forte dépendance des TNO à l'industrie extractive, ce secteur représente la moitié de toutes les activités de construction sur le territoire. La construction résidentielle ne représentait que 9,8 % des dépenses réelles de construction en 2019. Dans le reste du Canada, la construction résidentielle compte en moyenne pour un tiers des dépenses de construction.

Dans l'ensemble, les activités de construction ont diminué de 21,4 % entre 2018 et 2019, ce qui reflète le déclin général de l'ensemble des activités dans ce secteur et plus précisément la diminution de 25,5 % des travaux d'ingénierie.



Source : Statistique Canada

Diversification – PIB réel par secteurs

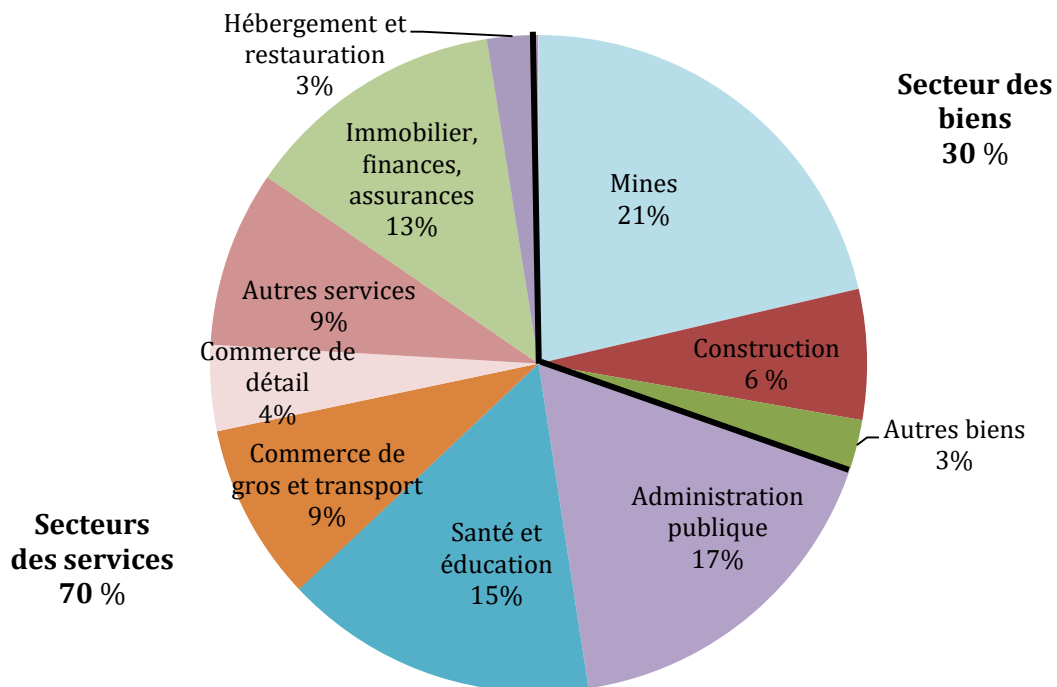
Dans une économie diversifiée, la croissance est plus stable et équilibrée parce que les risques sont répartis plus également entre de nombreux secteurs, ce qui rend l'économie plus résiliente aux cycles économiques et aux chocs externes. La diversification agit comme une assurance qui atténue la sensibilité de l'économie aux hauts et aux bas associés à une seule industrie, un seul marché ou une seule région. Les économies diversifiées sont par exemple moins touchées par le chômage lors des ralentissements cycliques (récessions) que les économies axées sur un seul secteur. Malheureusement, l'économie ténosé n'est pas diversifiée et repose grandement sur le secteur des ressources extractibles non renouvelables.

En 2019, le secteur produisant des biens représentait 30 % du PIB des TNO. L'industrie la plus importante, celle de l'extraction minière, pétrolière et gazière, représentait à elle seule environ un cinquième du PIB des TNO. Même si sa proportion du PIB est moins grande aujourd'hui qu'il y a dix ans – où elle atteignait presque 50 % du PIB –, elle demeure l'industrie dominante, signe d'un manque de diversité. La construction est la deuxième industrie en importance du secteur produisant des biens; elle représentait 6 % du PIB des TNO en 2019. Le reste des activités de production de biens, qui représentent seulement 3 % du PIB, comprend les ressources renouvelables, les services publics et les activités de fabrication.

L'économie des TNO est de plus en plus axée sur les services : la production de services, tous secteurs confondus, représentait 70 % du PIB en 2019, contre à peine 48 % il y a dix ans. Ce sont les activités du secteur public qui dominent la production des services : l'administration publique, l'éducation, la santé et les services sociaux représentaient 32 % du PIB des TNO en 2019. Les autres activités du secteur comprennent le commerce de gros, le commerce de détail, les services bancaires, l'hôtellerie et les voyageurs.

Même si l'économie ténénoise ne s'est pas affranchie de sa dépendance excessive au secteur minier, il reste que sa structure a changé. En 2007, la production de biens représentait 51 % de l'économie, alors qu'en 2019, cette proportion est tombée à 30 %. Cette restructuration est attribuable en grande partie à la contraction du secteur des ressources.

Le secteur minier domine l'économie des TNO - 2019



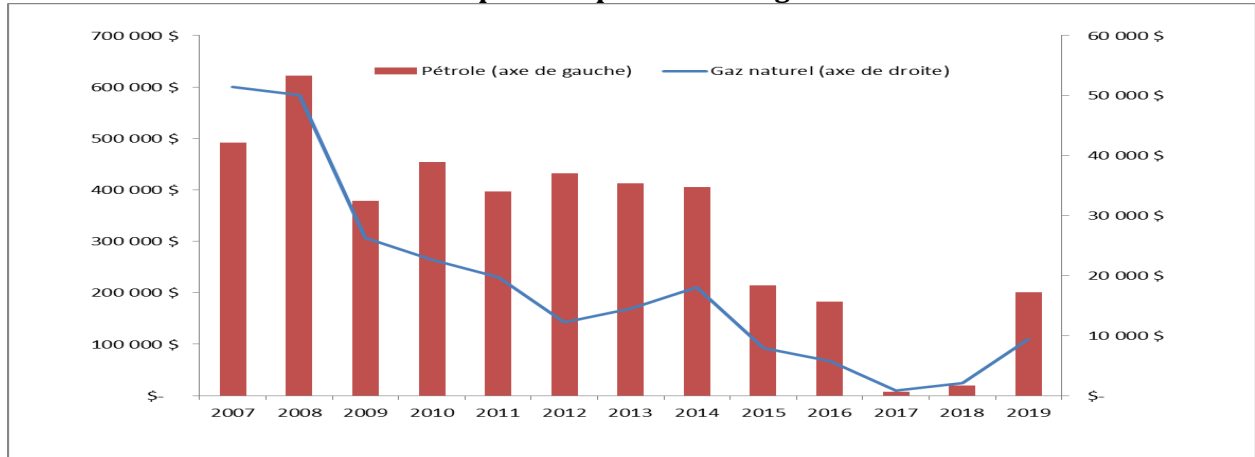
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

Diversification – Mines, pétrole et gaz naturel

Le secteur minier, pétrolier et gazier représente 21 % du PIB réel.

La réouverture du pipeline de Norman Wells en septembre 2018 a provoqué une reprise de la production de pétrole en 2019, qui est passée de 17 millions de mètres cubes en 2017 (lorsque le pipeline était fermé) à 435 millions de mètres cubes en 2019. Ce niveau demeure toutefois bien en deçà de ce qu'il était auparavant. De même, la production de gaz a rebondi en 2019, après avoir connu son niveau le plus bas en 2017.

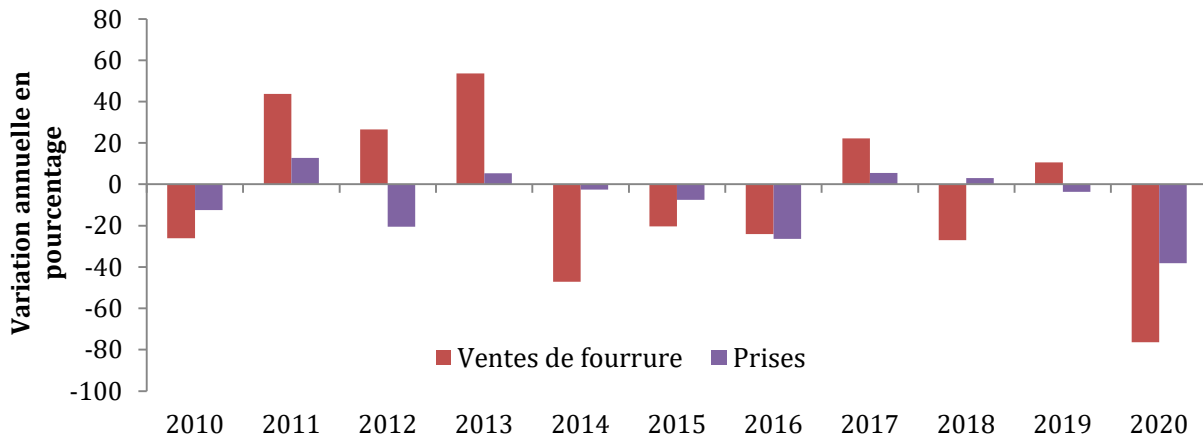
Reprise du pétrole et du gaz



Sources : Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

La production de carats dans les trois mines des TNO (Ekati, Diavik et Gahcho Kué) a augmenté de 68,7 % en 2017 grâce à l'ouverture de la mine Gahcho Kué. La valeur des expéditions de diamants a augmenté de 38,6 % en 2016 pour atteindre 20,6 milliards de dollars en 2017 et ce chiffre s'est maintenu en 2018. Pour autant, la production de diamants était de 16,2 millions de carats en 2019, soit une baisse de 21 %. On estime que la production a chuté de 13,4 % entre 2019 et 2020, en raison d'une faible demande des consommateurs, des interruptions du circuit mondial du diamant causées par la pandémie et de la fermeture de la mine Ekati pendant 10 mois qui a débuté à la mi-mars 2020. La mine Ekati a repris ses activités de production en janvier 2021.

Baisse des expéditions de diamants des TNO



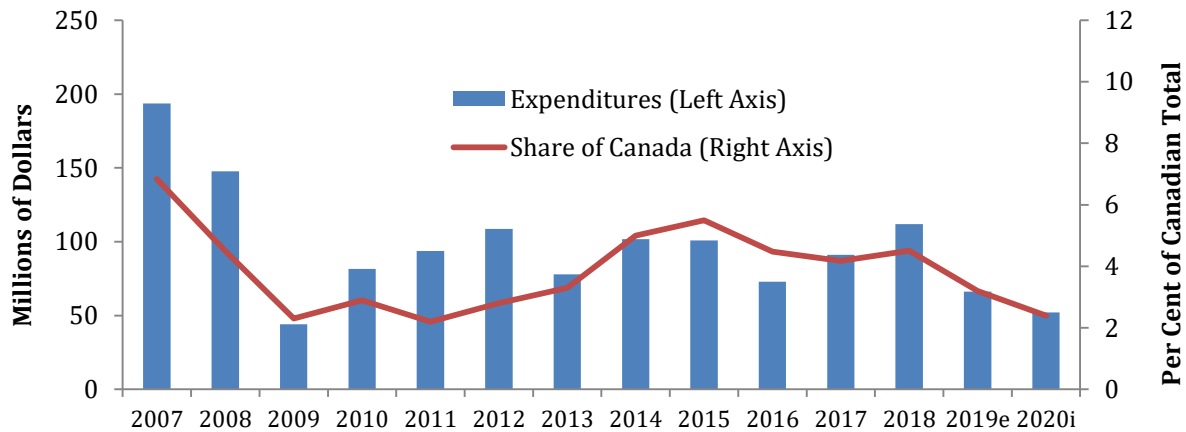
N. B.

Donnée non disponible pour 2020.

Sources : Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

Les dépenses de prospection minière et de mise en valeur des gisements ont fléchi en 2019, passant de 112 millions en 2018 à un montant estimé à 79,8 millions en 2019; les dépenses prévues en 2020 s'élevant à 36,6 millions. Même si près de la moitié des dépenses de prospection minière et de mise en valeur des gisements était consacrée aux diamants dans les dernières années, moins du cinquième devrait l'être en 2020. En proportion du total canadien, on observe une tendance à la baisse dans les dépenses de prospection et de mise en valeur des TNO : elles sont passées de 5,5 % en 2015 à 4,5 % en 2018, puis à 1,7 % en 2020.

Dépenses de prospection minière et de mise en valeur des gisements



e : estimations

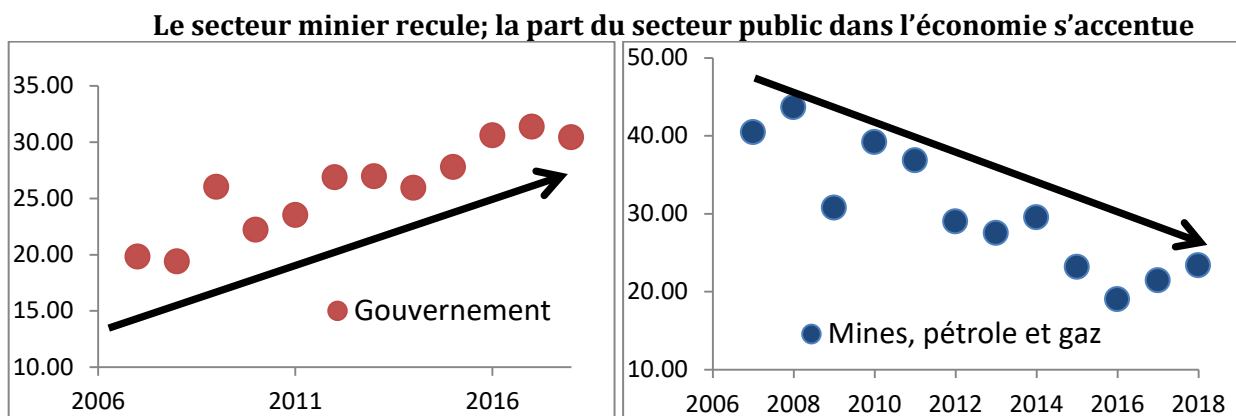
i : intentions

Source : Ressources naturelles Canada

Diversification – Administration publique

Les services d'administration publique (de tous ordres gouvernementaux : fédéral, territorial, municipal et autochtone) constituent la deuxième industrie en importance aux TNO; ils représentent 17 % du PIB et sont une importante source de création d'emplois et de revenus. L'administration publique comprend les tribunaux, les services policiers et correctionnels, les services de protection contre les incendies, la défense et l'administration des programmes publics, à l'exclusion des secteurs des services de santé, des services sociaux et de l'éducation.

Au total, les dépenses réelles pour l'administration publique (indexées sur l'inflation) ont augmenté de 1,5 % entre 2018 et 2019, mais les dépenses des municipalités ont baissé de 0,7 %. L'augmentation des dépenses pour l'administration publique s'inscrit dans un virage sectoriel plus général de l'économie ténosé, où le secteur minier, pétrolier et gazier cède du terrain aux secteurs publics (administration publique, éducation, santé et services sociaux). La part du secteur gouvernemental dans le PIB réel est passée d'un cinquième il y a dix ans à presque un tiers en 2019.



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

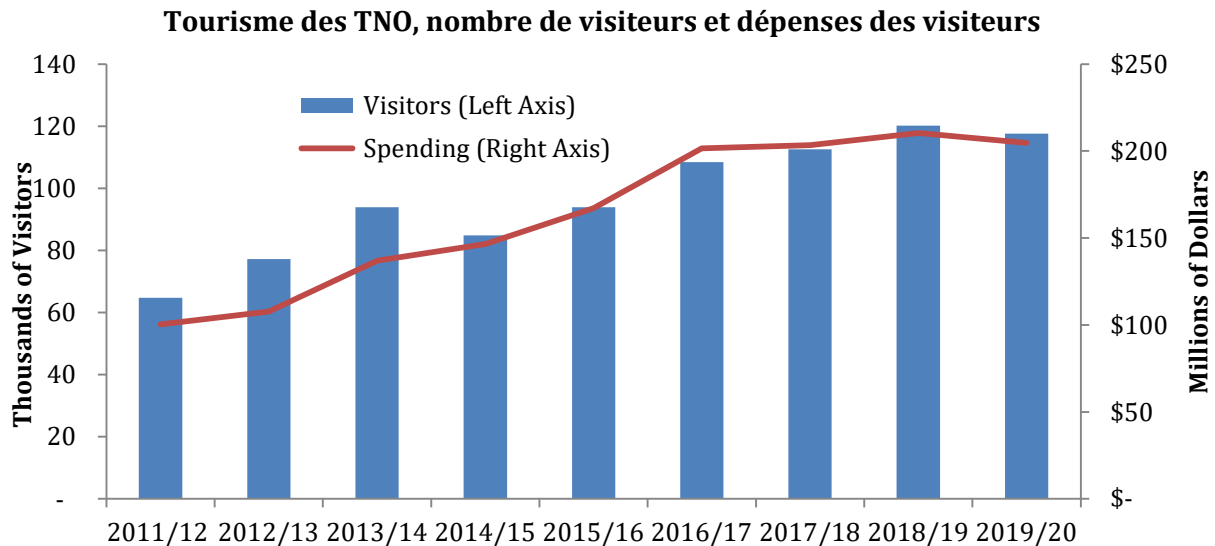
Diversification – *Tourisme, piégeage et pêche*

Le tourisme n'est pas un secteur officiel selon les données sur le PIB des TNO, mais il influence le calcul de certaines composantes du PIB, notamment le transport, les services de voyage, l'hébergement, la restauration et le commerce de détail. Dans l'ensemble, le secteur du tourisme ne contribue que modestement au PIB des TNO et emploie – souvent pour des contrats saisonniers – un petit nombre de résidents. C'est pourtant un secteur en pleine croissance qui pourrait potentiellement participer à la diversification de l'économie ténosé et créer des emplois dans les petites collectivités, en particulier à l'extérieur de Yellowknife où les populations sont majoritairement autochtones.

Entre avril 2019 et mars 2020, le nombre de visiteurs aux TNO est passé de 120 130 à 117 620, soit une diminution de 2,1 %. Durant la même période, les dépenses des visiteurs ont baissé de 2,7 %, passant de 210 à 205 millions de dollars.

Les deux baisses sont attribuables principalement à la diminution du nombre de touristes chasseurs d'aurores au début de l'année 2020, ce qui coïncide avec le début de la pandémie. La baisse de 11,7 % des dépenses imputables à l'observation des aurores boréales entre 2018-2019 et 2019-2020 a largement contrebalancé l'augmentation de 4,6 % des dépenses des autres touristes.

La fermeture des frontières, les confinements et d'autres mesures de santé publique qui ont eu lieu dans le monde en 2020 et au début de 2021 ont également nui à la saison touristique 2020-2021 aux TNO.

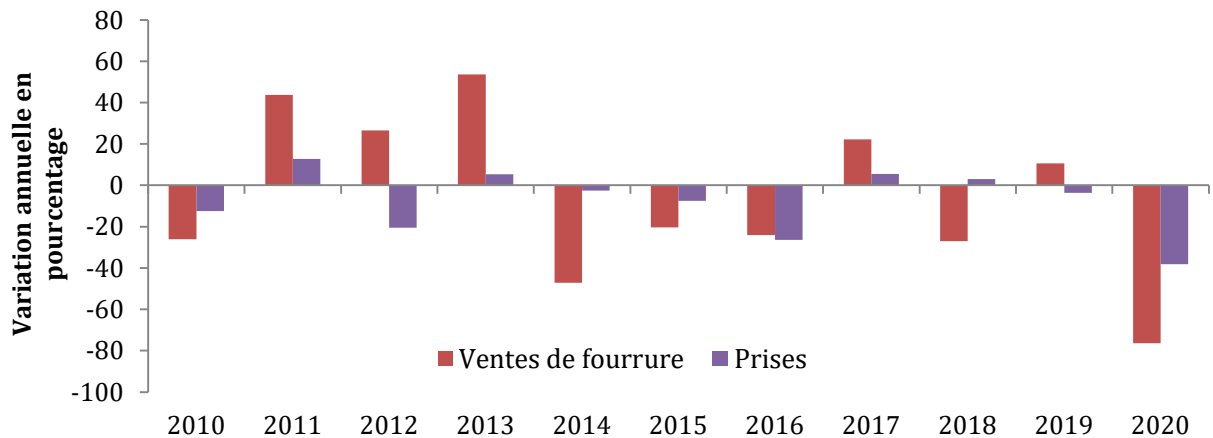


Source : Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement des TNO

Le piégeage est un volet du secteur des ressources renouvelables et même s'il contribue peu à l'économie ténénoise, il représente une importante source de nourriture, d'habillement et de revenus pour de nombreux Ténéois, en particulier dans les petites collectivités.

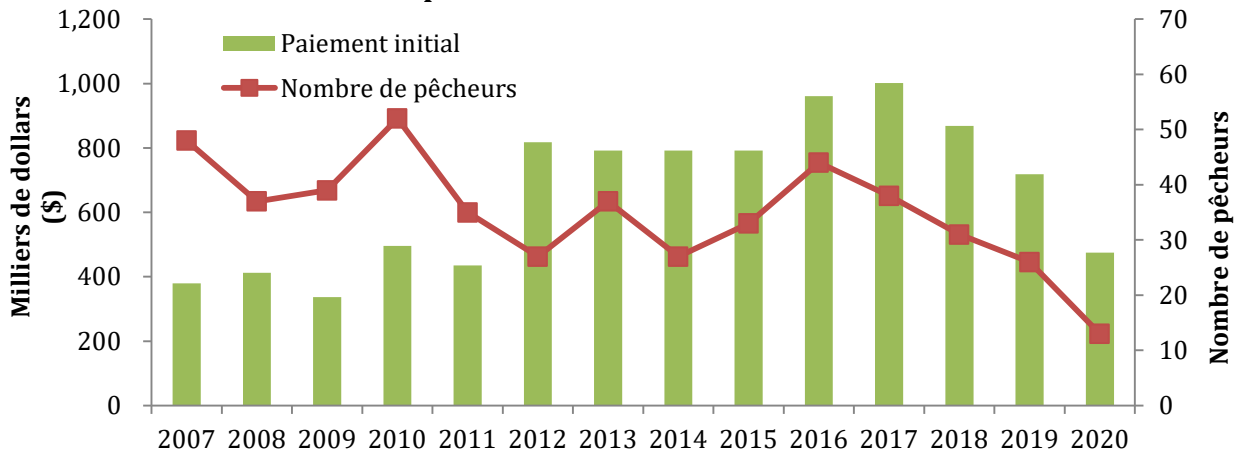
Le commerce de la fourrure a été grandement affecté par la pandémie. Avec la fermeture des frontières et les restrictions de voyage dans de nombreux pays, les ventes aux enchères de fourrure ont eu lieu en ligne plutôt qu'en personne. Pour l'industrie des produits de luxe, l'absence d'acheteurs internationaux sur place s'est traduite par une forte baisse des ventes. Au cours de l'exercice ayant pris fin le 30 juin 2020, environ 1 200 peaux ont été vendues sur le territoire, soit une diminution de 38 % par rapport à l'exercice précédent, et la valeur des fourrures vendues a diminué de 79 %, se chiffrant à 172 700 \$. Le nombre de piégeurs professionnels a quant à lui légèrement diminué, passant de 600 en 2019 à 579 en 2020.

Diminution du nombre et de la valeur des fourrures aux TNO



Sources : Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement et ministère des Finances des TNO

La pêche commerciale est en déclin



Source : Office de commercialisation du poisson d'eau douce

La pêche commerciale est un petit secteur aux TNO, et il est en rétrécissement. Le paiement initial aux pêcheurs – c'est-à-dire le paiement perçu à la livraison du produit, sans les frais de transport – a chuté de près de 34 % en 2020, passant de 719 000 \$ en 2019 à 475 000 \$ en 2020, et le nombre total de pêcheurs commerciaux a diminué de moitié, de 26 en 2019 à 13 en 2020. Cela est dû en partie à la pandémie de COVID-19, qui a nui au commerce et a fait faiblir la demande.

Malgré trois années consécutives de déclin, la pêche commerciale représente une occasion de diversification et d'emploi régional pour les TNO, car le poisson est une ressource abondante et renouvelable. Comme une nouvelle usine de transformation du poisson sera construite à Hay River et comme la demande en poisson devrait augmenter après la pandémie, on s'attend à une croissance de la pêche commerciale aux TNO.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Même si on prévoit un regain économique par rapport à la récession de 2020, les résultats devraient rester plus modestes en 2021 qu'en 2019 et l'économie continue de devoir faire face aux mêmes risques et défis qu'avant la pandémie.

Les défis à long terme comme l'approche de la fin de vie des mines de diamants, le vieillissement de la population, le manque de diversification économique et le déclin des activités du secteur privé entraveront la croissance potentielle à moins d'importants changements structurels. Parmi ces défis à long terme, la question des mines de diamants est la plus urgente; en effet, elles sont le moteur de l'économie ténosie depuis 20 ans et elles arriveront toutes en fin de vie d'ici 2030. La fermeture des mines de diamant laissera un grand trou dans l'économie, et il n'y a pour l'instant aucuns travaux d'envergure à l'étude qui pourraient permettre de le combler.

En outre, la croissance risque de rester à la traîne à cause des problèmes immédiats générés par le ralentissement économique dû à la COVID-19. Même si les TNO connaissent une reprise économique vigoureuse, elle reste inégale selon les secteurs, les industries et les lieux. Les secteurs comme le commerce de détail, la construction et le secteur public sont revenus au niveau où ils étaient avant la pandémie, alors que le tourisme, l'hôtellerie, l'exploitation minière et le commerce de gros continuent de souffrir de la crise. La reprise est aussi irrégulière sur le marché de l'emploi ténosie. Même si dans l'ensemble, presque tous les emplois perdus pendant la pandémie ont été recréés, les secteurs de l'hébergement, de la restauration, du commerce de gros et du transport demeurent précaires. Le taux d'emploi des femmes s'améliore plus vite que celui des hommes, et on peut avancer que la qualité des emplois s'est détériorée pendant la pandémie étant donné l'augmentation des emplois à temps partiel ou réduit par rapport à ceux à temps plein. Ces disparités ne seront pas réglées du jour au lendemain et pourraient compromettre la reprise et la croissance.

Ces problèmes à court et à long terme ont mis l'économie des TNO en berne. Elle a perdu 8 % entre 2018 et 2019, et on estime qu'elle a encore diminué de 6,6 % entre 2019 et 2020. Le déclin de l'an dernier est majoritairement attribuable à la forte baisse de la production de diamants – elle-même causée par la fermeture de la mine Ekati – qui a fait chuter les exportations ténosies de 17,1 % et a contribué à faire baisser l'emploi de 3,8 % pour les Ténosies. On estime aussi que les investissements totaux ont diminué de 4,4 % l'an dernier pour atteindre le plus bas niveau jamais enregistré. Cette année, le PIB réel devrait rebondir de 5,8 % par rapport à 2020, car la mine Ekati reprend ses activités de production, ce qui devrait générer une augmentation de 10,1 % des exportations. Quand la reprise aura adopté son rythme de croisière en 2021, les investissements totaux devraient augmenter de 1,9 % et les dépenses des ménages de 1,4 %.

Malgré ces prévisions enthousiastes, le PIB réel restera plus faible en 2021 qu'en 2019, tout comme les investissements totaux, les exportations et les importations. Même si la reprise devrait arriver cette année aux TNO, les perspectives sont incertaines. Les défis structurels ou à long terme qui nous attendent ne doivent pas être minimisés et les éléments menaçant la reprise économique doivent être bien compris. À court terme, ces menaces prennent plusieurs formes : la réémergence du coronavirus aux TNO, ce qui

impliquerait la mise en place de nouvelles mesures de santé publique plus strictes qui entraveraient la reprise économique; la multiplication des éclosions de coronavirus dans le monde, qui pourrait engendrer un climat d'incertitude économique et des perturbations des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale, d'où une diminution des exportations ténétoises; et finalement la hausse de l'endettement des ménages et des entreprises, qui pourrait freiner la consommation, les dépenses locales et les investissements des entreprises. Il serait risqué de ne pas se préparer aux changements structurels inévitables alors que le tourisme ne reprendra probablement pas à court terme et que les mines de diamants seront amenées à fermer dans les dix ans à venir.

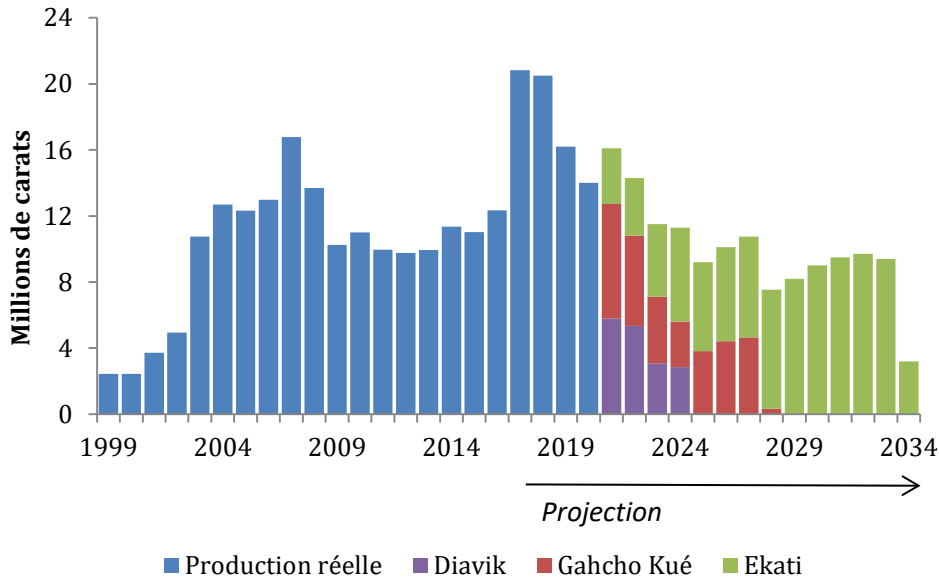
La suppression de programmes de soutien gouvernementaux avant que l'économie ne redécolle fait aussi partie des risques à prévoir. Les dépenses gouvernementales ont augmenté d'environ 6,2 % en 2020, ce qui a permis de contrebalancer la chute des exportations et des investissements. Il ne faut pas sous-estimer le rôle que peut jouer le gouvernement pour soutenir la croissance dans des secteurs ciblés. Les dépenses de l'administration fédérale et territoriale qui servent à soutenir directement les entreprises et les particuliers, à investir dans les infrastructures comme le réseau routier, les hôpitaux et les écoles, à financer les programmes communautaires de santé et de services sociaux, et à acheter des biens et des services aux détaillants et grossistes locaux, garantissent une certaine stabilité économique et favorisent ainsi la reprise. Ce type de dépenses sert aussi à financer les salaires, et à stimuler la consommation des ménages et les ventes des entreprises locales, contribuant ainsi à rehausser le niveau de vie des Ténétois.

Risques influant sur les perspectives – *Développement des mines de diamant*

Les perspectives économiques pour les TNO reposent sur l'avenir du développement minier et l'ouverture de nouvelles mines. L'extraction de diamants est le moteur de l'économie des TNO, mais les plans touchant tant les mines en exploitation que celles qui doivent être soumises à une étude environnementale et obtenir un permis prévoient la fin de toute la production d'ici 2034. La mine Diavik doit être la première à fermer, en 2025, suivie de Gahcho Kué, en 2028. Les activités de production de la mine Ekati ont repris en janvier 2021 et pourraient durer jusqu'en 2042 si les projets d'agrandissement Jay et Fox Deep vont de l'avant. Cette mine a toutefois connu de grandes difficultés en matière de finances et de production en 2020 et ces difficultés restent préoccupantes.

La croissance du secteur minier dépend donc de la réussite des programmes de prospection qui servent à repérer de nouveaux projets miniers et des processus de mise en valeur et d'étude environnementale qui visent à déterminer quels projets de nouvelles mines peuvent aller de l'avant.

Perspectives – Production diamantaire



N. B. Les projections pourraient varier en fonction des révisions aux plans de développement minier des sociétés privées.
Sources : Ressources naturelles Canada, plans d'exploitation minière et rapports techniques, ministère des Finances des TNO

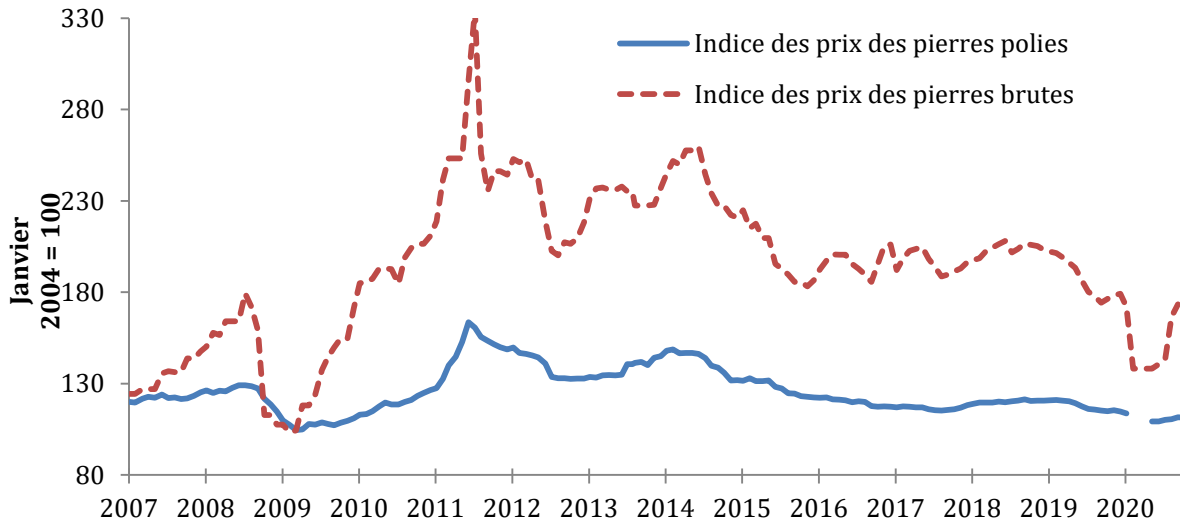
Risques influant sur les perspectives – *Cours et devises*

La décision de construire de nouvelles mines de diamant dépend d'une foule de facteurs économiques et financiers, dont les conditions de crédit sur le marché mondial des capitaux, les taux de change et les prix.

Les prix indexés des pierres polies ont connu une baisse de 5,7 % entre 2019 et 2020, et les prix indexés des pierres brutes ont chuté de 19 %. Ainsi, l'écart de prix entre les pierres brutes et les pierres polies s'est grandement réduit. Les mines des TNO produisent des diamants bruts qui sont vendus à l'exportation à des fabricants qui taillent, polissent et nettoient les pierres. Cet écart de prix constitue donc un risque de premier plan influant sur les perspectives économiques des TNO.

Le circuit de production mondiale de diamants a été rudement et négativement touché par la crise. De nombreux polisseurs et fabricants ont dû arrêter temporairement leurs activités en raison du confinement, de la fermeture des frontières et des mesures de santé publique appliquées dans de nombreux pays. Les perturbations économiques mondiales ont ébranlé la demande de produits de luxe comme les diamants. Par conséquent, le commerce, les enchères et les ventes de diamants ont été suspendus pendant plusieurs mois en 2020. Puis les activités ont repris et les prix sont revenus à la normale, notamment pour les diamants bruts. Malgré cela, le ralentissement économique de nombreux pays indique que les prix et la demande des diamants risquent fortement de stagner.

Remontée du prix du diamant

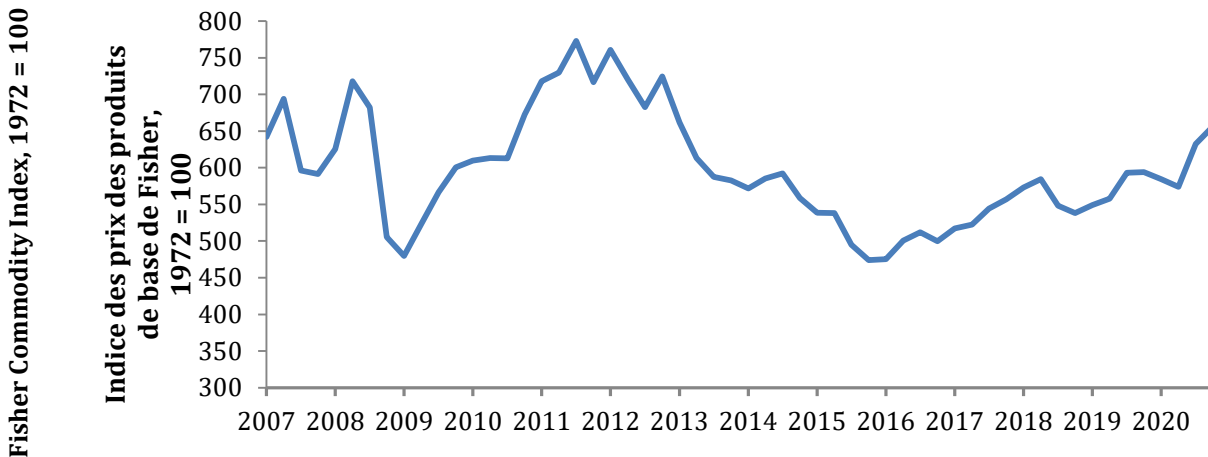


Sources : PolishedPrices.com et WWT Overall Rough Diamonds

Les perspectives économiques des TNO à long terme seront influencées par la variation des cours des produits de base. Les dépenses liées à la prospection et au développement dans le secteur minier dépendent de la valeur attendue des futurs développements miniers, valeur qui repose sur le cours attendu du minerai ou du métal.

Les cours mondiaux des ressources, dont ceux de nombreux métaux et minéraux présents aux TNO, ont augmenté tout au long de 2020 après une évolution très lente en début d'année, ce qui vient consolider les gains des années précédentes. Ces gains surviennent alors que la croissance mondiale accuse un recul soutenu; de nombreux pays étant aux prises avec des éclosions persistantes de coronavirus. Pour autant, si la reprise mondiale se maintient en 2021, les prix de la plupart des métaux et minéraux devraient repartir à la hausse, ce qui pourrait relancer la prospection des minéraux et la mise en valeur des mines aux TNO.

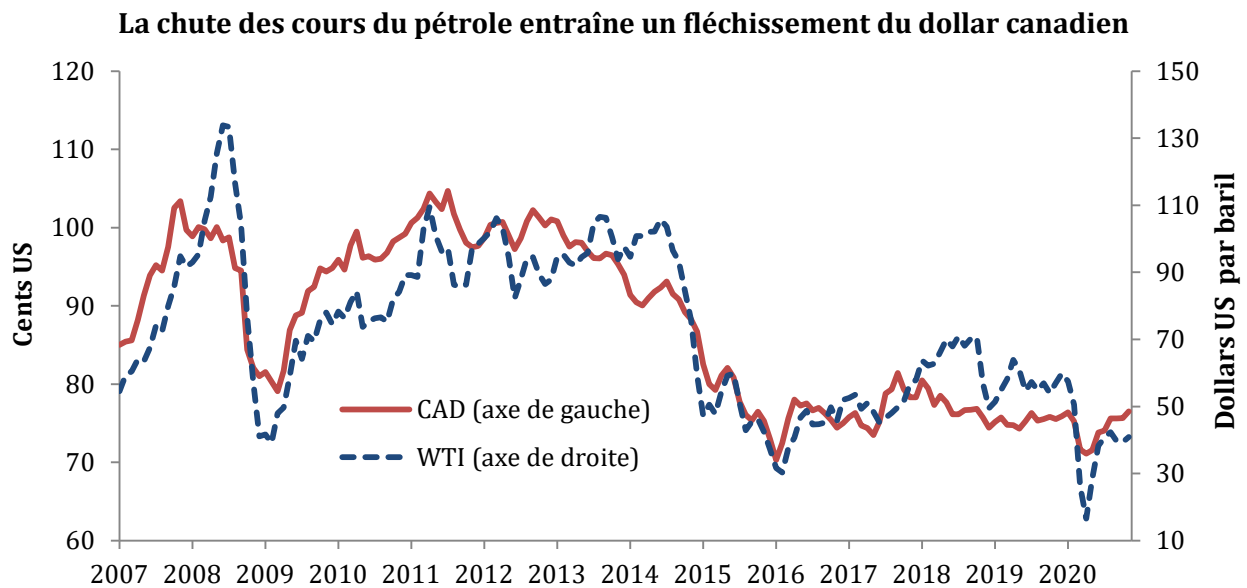
Augmentation du prix des métaux et des minéraux



Source : Banque du Canada

Les TNO exportent une petite quantité de pétrole à l'international. Les cours mondiaux ont donc un effet sur le commerce des TNO et influencent les activités de prospection dans les régions du Sahtu et de Beaufort-Delta. Le prix du brut de référence West Texas Intermediate (WTI) s'est effondré en 2020, alors que la pandémie a forcé une grande partie de la population mondiale à suspendre ses déplacements, un phénomène qui a fait dégringoler la demande d'essence, de diesel et de kérosène. Malgré tout, il serait peu probable que le WTI retrouve sa valeur d'il y a cinq ou dix ans, puisque la demande mondiale devrait continuer d'augmenter à court terme, ce qui ferait alors pression sur les prix.

Ce marché baissier a cependant des effets positifs pour d'autres secteurs de l'économie ténosé, car il entraîne une baisse du coût de l'énergie pour les particuliers, les entreprises et le secteur minier, particulièrement énergivore.



Sources : US Energy Information Administration et Banque du Canada

Entre 2019 et 2020, le WTI a diminué de 32,9 %. Le Canada étant un pays exportateur de pétrole, la chute des cours mondiaux a entraîné un fléchissement du dollar canadien par rapport au dollar américain. Affichant une faible volatilité mensuelle, le huard valait en moyenne 74 cents américains en 2020, contre 75 en 2019. Comme les prix du pétrole devraient rester bas, on s'attend à ce que la valeur du dollar canadien reste faible elle aussi.

La valeur du dollar canadien par rapport à son homologue américain a un effet direct sur la santé de l'économie des TNO, car la majorité des biens et services achetés et vendus à l'échelle internationale sont payés en dollars américains. Plus le dollar canadien est faible, plus les entreprises ténosées qui exportent leur production recevront de la conversion des paiements en monnaie canadienne, ce qui renforcera leur compétitivité et stimulera l'exportation. Toutefois, la faiblesse du dollar canadien fera aussi en sorte que la machinerie et l'équipement importés de l'extérieur du territoire coûteront plus cher, ce qui exercera une pression sur un grand nombre d'entreprises ténosées. En outre, le dollar canadien faible a fait grimper le coût des aliments et des biens importés, ce qui a des répercussions négatives sur un grand nombre de ménages aux TNO.

Perspectives économiques des TNO

Millions de dollars chaînés (2012), sauf indication contraire

	2017	2018	2019	2020e	2021 f
Produit intérieur brut	4 873	4 911	4 517	4 221	4 465
<i>variation en pourcentage</i>	3,4	0,8	(8,0)	(6,6)	5,8
Total des investissements	1 068	1 021	922	881	898
<i>variation en pourcentage</i>	(28,5)	(4,4)	(9,7)	(4,4)	1,9
Dépenses des ménages	1 632	1 660	1 674	1 687	1 711
<i>variation en pourcentage</i>	2,4	1,7	0,8	0,8	1,4
Dépenses du gouvernement	2 114	2 071	2 090	2 220	2 212
<i>variation en pourcentage</i>	1,4	(2,0)	0,9	6,2	(0,4)
Exportations	3 521	3 617	3 139	2 602	2 866
<i>variation en pourcentage</i>	18,6	2,7	(13,2)	(17,1)	10,1
Importations	3 538	3 514	3 535	3 388	3 268
<i>variation en pourcentage</i>	(2,0)	(0,4)	(2,8)	(4,0)	1,5
Emploi (nombre de résidents)	21 300	21 400	21 300	20 500	21 000
<i>variation en pourcentage</i>	(5,3)	0,5	(0,5)	(3,8)	2,8
Revenu hebdomadaire moyen (en dollars)	1 399	1 419	1 453	1 533	1 515
<i>variation en pourcentage</i>	(0,3)	1,4	2,4	5,5	(1,2)
IPC (ensemble), Yellowknife 2002=100	133,5	136,6	138,8	139,2	142,1
<i>variation en pourcentage</i>	1,2	2,3	1,6	0,3	2,1

e : estimation

p : prévision

Sources : Statistique Canada et Bureau de la statistique des TNO

Examen fiscal 2021-2022 Territoires du Nord-Ouest

4 février 2021



EXAMEN FISCAL

Résultats définitifs de l'exercice 2019-2020

Le total des revenus du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) en 2019-2020 s'élevait à 1,85 milliard de dollars, soit une augmentation de 80 millions ou de 4,5 % par rapport à 2018-2019. Les revenus supplémentaires provenant de la formule de financement des territoires, d'autres fonds fédéraux et des revenus généraux ont permis de contrebalancer la diminution de 8 millions des revenus provenant des impôts de l'exercice précédent.

Le total des dépenses de fonctionnement pour les programmes et services en 2019-2020 était de 1,88 milliard de dollars, soit une hausse de 118 millions ou de 6,7 % par rapport à 2018-2019. L'enveloppe qui a augmenté le plus entre les budgets 2018-2019 et 2019-2020 est celle de l'Assemblée législative, son budget ayant augmenté de 21 % ou 4,2 millions de dollars. Plus de la moitié de l'augmentation totale des dépenses a été octroyée au ministère de la Santé et des Services sociaux; son budget a augmenté de 12 %, ou 60 millions. Le budget du ministère des Finances a quant à lui augmenté de 18 millions; celui du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation de 8 millions et celui des ministères de l'Environnement et des Ressources naturelles, de l'Infrastructure ainsi que des Affaires municipales et communautaires ont tous augmenté de plus de 6 millions.

En 2019-2020, le montant des dépenses de fonctionnement a dépassé celui des revenus, ce qui a provoqué, pour la deuxième année consécutive, un déficit de fonctionnement qui s'élevait cette fois à 71 millions de dollars. Au 31 mars 2020, la dette totale avait monté à 1,2 milliard de dollars.

Révision du budget des dépenses 2020-2021

Les revenus totaux en 2020-2021 devraient atteindre 2,175 milliards de dollars. Malgré les perturbations économiques causées par la pandémie, ils ont seulement baissé de 10,5 millions par rapport aux prévisions du budget 2020-2021 publiées le 25 février 2020. Le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 124 millions de dollars en transferts pour contribuer aux dépenses générées par la pandémie. Quand les transferts destinés aux projets d'infrastructure auront été réaffectés à des exercices futurs, le montant total des transferts fédéraux aura augmenté de 45 millions par rapport aux prévisions budgétaires 2020-2021. Sur les 55 millions de moins prévus dans les revenus autonomes d'après le budget principal des dépenses 2020-2021, environ 45 millions étaient attribuables aux perturbations économiques causées par la COVID-19. Les répercussions du virus s'illustrent principalement dans la baisse projetée des revenus générés par les taxes sur les carburants et le carbone en raison de la baisse de la consommation, notamment dans le secteur minier, et de recettes perdues (baux, péages de pont, autres frais et permis) qui n'ont pas été prélevées afin de ne pas pénaliser davantage les entreprises au plus fort de la pandémie. La baisse prévue de 23 millions concernant les revenus d'impôts des sociétés est liée en partie à la conjoncture économique de 2019 plutôt qu'aux événements de 2020-2021.

Les dépenses de fonctionnement pour 2020-2021 devraient se monter au total à 2,05 milliards de dollars, soit une augmentation de 154 millions par rapport au budget 2020-2021. Les mesures de santé publique prises lors de la pandémie sont à l'origine d'une grosse partie de cette augmentation : 71 millions de dollars ont été versés au ministère de la Santé et des Services sociaux et 11 millions au ministère des Affaires municipales et communautaires. Quant au ministère des Finances, son budget a augmenté de 39 millions pour couvrir les dépenses supplémentaires des premiers mois suivant la déclaration d'urgence sanitaire du 18 mars, mais aussi pour aider les compagnies aériennes du Nord. Par ailleurs, deux tiers (ou 103 millions de dollars) de l'augmentation des dépenses provenaient de subventions et contributions versées aux résidents et aux entreprises pour les aider à traverser la crise causée par la pandémie. Les salaires des personnes chargées de faire respecter les arrêtés de santé publique ont augmenté de 12 %, ce qui représente 18 millions.

Pour la troisième année consécutive, on prévoit que les dépenses seront supérieures aux revenus, ce qui devrait causer un déficit de fonctionnement de 31 millions de dollars. Le gouvernement sera alors forcé d'emprunter plus que prévu pour couvrir le déficit de fonctionnement, mais il lui faudra aussi emprunter pour le budget des immobilisations, qui devait être partiellement financé par l'excédent de fonctionnement initialement prévu.

Pour respecter le plafond d'emprunt imposé par le gouvernement fédéral, la dette totale devra être de 1,33 milliard de dollars au 31 mars 2021. Le plafond d'emprunt est passé de 1,3 à 1,8 milliard en septembre 2020. Au 31 mars 2021, la capacité d'emprunt restante devrait s'élever à 469 millions de dollars.

Budget principal des dépenses de 2021-2022

Les revenus pour 2021-2022 devraient s'élever à un total de 2,19 milliards de dollars et les dépenses à un total de 2,12 milliards de dollars, ce qui se traduirait par un excédent de fonctionnement de 69 millions de dollars.

Depuis le budget principal 2020-2021, les revenus totaux comprennent une augmentation de 86 millions de dollars des transferts fédéraux. On estime que les revenus autonomes baisseront de 86 millions par rapport au budget principal 2020-2021 en raison de la baisse des recettes générées par l'impôt sur le revenu des sociétés, les redevances sur les ressources et les fonds renouvelables de l'aéroport de Yellowknife et du réseau de transport maritime.

L'indépendance financière du GTNO est compromise par la diminution des revenus autonomes, car les transferts fédéraux devraient représenter 85 % des revenus totaux du budget principal des dépenses 2021-2022, au lieu de 81 % en 2019-2020.

Les dépenses par ministères prévues au budget 2021-2022 se chiffrent à 2,01 milliards de dollars, soit une augmentation de 6 % par rapport au budget principal des dépenses 2020-2021. La part de la rémunération et des avantages sociaux représentera 21 % du budget de fonctionnement, soit une hausse de 6 % par rapport au budget 2020-2021. La part des subventions, contributions et transferts représentera 47 % du total du budget de fonctionnement, soit une hausse de 6 %. Les services contractuels, qui représenteront 11 % du budget, augmenteront de 1 %.

En tenant compte de plusieurs années de déficit et de l'approbation du budget des immobilisations 2021-2022 de 441 millions de dollars (avec les contributions aux infrastructures),

on estime que la dette augmentera pour arriver à 1,59 milliard de dollars au 31 mars 2022, ce qui laissera la possibilité d'emprunter encore 215 millions de dollars.

Points saillants du budget de 2021-2022

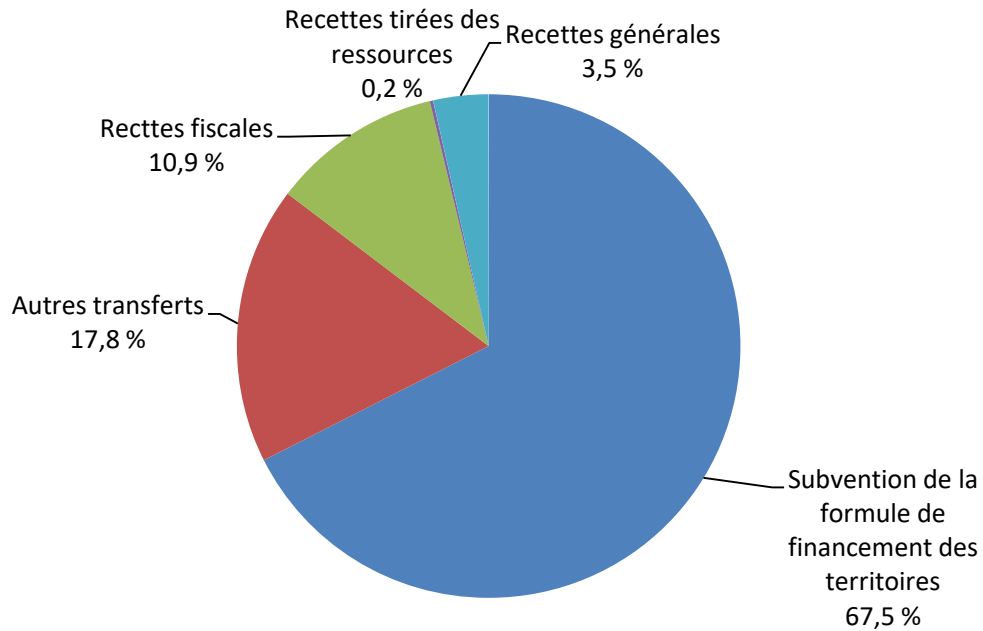
Initiatives liées aux recettes

Le budget de 2021-2022 ne comprend aucun nouvel impôt, mais les taux d'imposition évoluent. Le taux d'imposition des petites entreprises devrait passer de 4 à 2 % à compter du 1^{er} janvier 2021. Les taux par mille d'impôt foncier et certains autres frais augmenteront selon l'inflation, conformément aux pratiques financières d'usage.

En signant le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, le GTNO s'est engagé à hausser sa taxe sur le carbone de 30 à 40 \$ par tonne d'émissions de gaz à effet de serre d'ici le 1^{er} juillet 2021. Cela signifie que le taux de la taxe sur le carbone passera de 2,4 cents à 9,4 cents par litre d'essence. Les taux de la taxe sur le carbone sont fixés dans la *Loi de la taxe sur les produits pétroliers et la taxe sur le carbone* et feront l'objet d'une hausse annuelle de 10 \$ par tonne d'émissions de gaz à effet de serre jusqu'à atteindre un maximum de 50 \$ par tonne le 1^{er} juillet 2022.

Les recettes générées par la taxe sur le carbone sont réinjectées dans l'économie par l'entremise du programme de compensation du coût de la vie, de remises complètes pour la taxe sur le carbone payée à l'achat de carburant de chauffage et de carburant servant à la production d'électricité dans les collectivités, de remises et subventions pour les grands émetteurs et d'investissements visant la réduction des gaz à effet de serre du GTNO. L'exemption pour le carburant d'aviation permet de limiter les répercussions de cette taxe sur le coût de la vie.

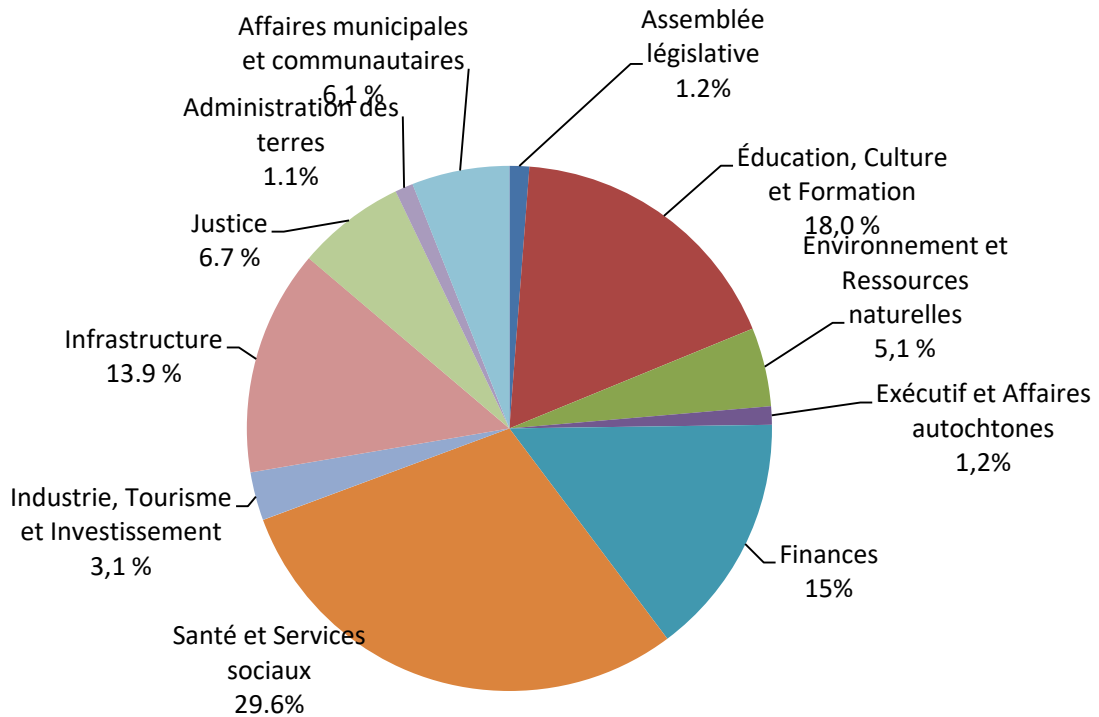
Recettes projetées pour 2021-2022, par sources



Dépenses de fonctionnement

Le budget de 2021-2022 projette des dépenses de fonctionnement de 2,01 milliards de dollars pour les ministères, dont 1,2 milliard (plus de 60 %) est affecté aux programmes sociaux comme l'éducation, les soins de santé, les services sociaux, le logement, les services de police et les services correctionnels. Les dépenses ministérielles devraient augmenter de 117 millions de dollars par rapport au budget de 2020, soit 93 millions de dollars pour les programmes sociaux et 24 millions pour le reste.

Dépenses de fonctionnement pour 2021-2022, par ministères



Assemblée législative

- 921 000 \$ pour le Bureau du greffier qui a effectué divers projets et mises à jour techniques.
- 458 000 \$ pour les bureaux des titulaires de charges publiques afin de créer un poste d'agent aux droits de la personne, de transformer des temps partiels en temps plein et de payer l'augmentation des télécommunications et des frais de déplacement.
- 427 000 \$ pour l'augmentation des indemnités de retraite des députés.
- 179 000 \$ pour financer des postes et des heures travaillées au Bureau de la directrice générale des élections.
- 1 000 \$ pour le Bureau du président (augmentations dues à l'inflation pour le président et le président adjoint).

Éducation, Culture et Formation

- 4,108 millions pour pallier l'augmentation du nombre de demandeurs du programme d'aide au revenu et les pressions inflationnistes, mais aussi pour améliorer les prestations versées aux familles à revenu faible ou modeste, les aides pour la location individuelle de logements, et les prestations aux personnes âgées et aux personnes handicapées.
- 4,255 millions pour aider financièrement les écoles à faire face à la pandémie et à rouvrir en toute sécurité pour l'année scolaire 2020-2021 qui se terminera en juin 2021. Ce financement couvre les frais de nettoyage supplémentaires, les besoins en enseignants et en suppléants en cas d'augmentation des congés maladie, l'augmentation des dépenses en documents et en fournitures, ainsi que l'achat d'équipements connectés.
- 1,170 million pour s'assurer que le programme Apprentissage à distance du Nord fonctionne bien et qu'il peut être étendu aux écoles plus reculées aux TNO.
- 1,088 million pour le programme d'aide financière aux étudiants afin de leur proposer deux subventions pour lesquelles ils peuvent présenter une demande pendant la pandémie : 1) subvention unique non remboursable (mais imposable) de 750 \$ pour l'achat d'équipements technologiques (ordinateur, imprimante, numériseur) pour les étudiants à temps plein afin qu'ils puissent participer aux enseignements postsecondaires dispensés en ligne, et 2) une subvention de 100 \$ pendant huit mois, non remboursable, mais imposable, pour couvrir auprès des étudiants à temps plein l'augmentation des frais liés à Internet ou à d'autres services résidentiels afin qu'ils puissent assister aux cours en ligne et qu'ils ne soient pas pénalisés par le fait de ne pas avoir pu travailler pendant l'été à cause de la COVID-19.
- 774 000 \$ pour prendre en compte l'augmentation de la provision pour moins-value (prêts étudiants irrécouvrables) du Fonds renouvelable pour les prêts étudiants, qui est considéré comme une dépense et qui sert donc à réduire la valeur comptabilisée des prêts afin que leur montant équivaille aux recouvrements attendus.
- 711 000 \$ conformément à l'Entente entre le Canada et les TNO relative à l'enseignement dans la langue de minorité et à l'enseignement de la langue seconde afin de soutenir les établissements d'enseignement et le Collège nordique francophone pour la prestation de formation de langue française.
- 600 000 \$ pour poursuivre la revitalisation des langues autochtones en mettant au point des cours en immersion pour adultes menant à l'obtention d'un diplôme de langues autochtones, en partenariat avec le Collège Aurora, l'Université de Victoria et des gouvernements autochtones afin de pouvoir former la main-d'œuvre pour les postes nécessitant de parler une langue autochtone.
- 600 000 \$ pour un financement unique en vertu de l'Entente Canada-Territoires du Nord-Ouest sur le développement de la main-d'œuvre afin d'améliorer les programmes d'aide à l'emploi, comme les programmes de subventions salariales, de développement des compétences, de soutien à l'entrepreneuriat et de création d'emplois, qui ont été créés en vue de contrer les répercussions de la COVID-19.

- 508 000 \$ pour embaucher des conseillers en carrières et en éducation dans les écoles de Fort Simpson, Norman Wells et Fort Smith afin d'informer les élèves et les éducateurs sur les possibilités d'intégrer un établissement postsecondaire ou de se mettre en relation avec des employeurs.
- 500 000 \$ pour instaurer un programme de financement visant à créer des structures de services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants à l'échelle du territoire par l'entremise de subventions octroyées à des organisations non gouvernementales pour acquérir, rénover et réparer des locaux.
- 365 000 \$ pour prolonger le financement temporaire consacré à l'entretien de 12 habitats collectifs locatifs au Collège Aurora à Inuvik.
- 306 000 \$ pour la recherche en vue d'actualiser la *Loi sur l'éducation*.
- 265 000 \$ pour aider les éducateurs de la prématernelle à la douzième année en soutenant des normes professionnelles basées sur les compétences et améliorer leurs occasions d'utiliser la technologie en ligne à des fins de collaboration professionnelle.
- 222 000 \$ pour embaucher deux coordonnateurs des dossiers scolaires afin de répondre à l'augmentation des demandes relatives au recours collectif des externats indiens fédéraux.
- 177 000 \$ pour un poste de coordonnateur de l'assurance de la qualité qui vérifiera que les normes d'agrément sont respectées au niveau postsecondaire.
- 165 000 \$ d'augmentation pour régler les frais d'une équipe mobile de la santé mentale qui fournissait des services dans les plus petites localités. Ces frais sont estimés à 55 000 \$ par école et relèvent du programme des conseillers à l'enfance et à la jeunesse dans les écoles et les collectivités ténoises, un programme qui permet aux enfants, aux jeunes et aux familles d'accéder à des services de counseling en santé mentale et en mieux-être.

Environnement et Ressources naturelles

- 2,601 millions pour continuer la mise en œuvre du plan d'action 2019-2023 du Cadre stratégique sur le changement climatique 2030 des Territoires du Nord-Ouest.
- 127 000 \$ pour couvrir l'augmentation des contrats d'avions-citernes afin de lutter contre les feux de forêt.
- 110 000 \$ de fonds supplémentaires pour le programme sur les moyens de subsistance durables afin de trouver des partenaires pour mettre au point et dispenser des formations — qui engloberont aussi les aspects de sécurité et de navigation — sur la chasse et la cueillette, et le traitement et la préparation des aliments.
- 58 000 \$ pour financer un poste à mi-temps de coordonnateur des services et des communications en français.

Exécutif et affaires intergouvernementales

- 631 000 \$ pour créer un service consacré à l'équité des genres qui facilitera la mise en œuvre d'une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) à l'échelle du gouvernement. Sur cette somme, 150 000 \$ seront versés sous forme de subventions et contributions pour bonifier le financement de l'Association des femmes autochtones, du Conseil sur la condition de la femme et du Programme de subventions à l'initiative des femmes, ainsi que pour aider les organisations non gouvernementales à préciser les définitions et les paramètres de la problématique du genre au sein de la société et du gouvernement.

Finances

- 5,1 millions de dollars d'augmentation pour financer les remises liées à la taxe sur le carbone des TNO payée sur le combustible de chauffage et de production d'électricité, et pour couvrir 72 % de la taxe sur le carbone payée par les grands émetteurs en raison de l'augmentation de la taxe à compter du 1^{er} juillet 2021.
- 2,3 millions pour couvrir la hausse des paiements annuels de la compensation du coût de la vie liés à la taxe sur le carbone, qui sont passés à 208 \$ par adulte et 240 \$ par enfant de moins de 18 ans.
- 1,8 million pour les paiements annuels liés à l'entretien de la route toutes saisons de la région des Tłı̨chǫ.
- 1 million pour couvrir l'augmentation des comptes individuels des grands émetteurs en raison de l'augmentation de la taxe de carbone qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2021.
- 100 000 \$ pour couvrir la hausse des intérêts sur la dette du pont de Deh Cho.

Santé et Services sociaux

- 34,589 millions pour que le Secrétariat de coordination pour la COVID-19 continue de mettre en place des arrêtés de santé publique en 2021-2022.
- 8,423 millions pour financer 45 postes et d'autres dépenses de fonctionnement dans le cadre du Programme de soins à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des Inuits de Services aux Autochtones Canada.
- 7,512 millions pour tenir compte de la demande et de la nature continue du travail (24 heures sur 24, sept jours sur sept) à l'Administration des services de santé et des services sociaux des TNO (ASTNO).
- 5,855 millions de dollars pour augmenter les capacités des Services à l'enfance et à la famille : ajout de postes de première ligne pour assurer des services dans toutes les régions et augmentation du soutien au programme apporté par le ministère et l'ASTNO.
- 4,346 millions pour financer 27 postes dans le cadre du programme des conseillers à l'enfance et à la jeunesse dans les écoles et les collectivités, dont l'objectif est d'améliorer

l'accès aux services de counseling en santé mentale et en mieux-être pour les enfants, les jeunes et les familles des TNO.

- 4,16 millions pour couvrir l'augmentation des coûts des services hospitaliers et médicaux couverts par l'assurance et fournis aux résidents des TNO ailleurs au Canada.
- 3,441 millions pour couvrir l'augmentation des coûts liés aux déplacements pour raison médicale (augmentation du nombre de cas et du nombre de déplacements par cas).
- 1,828 million pour des prestations d'assurance-maladie complémentaires : augmentation des frais de service et d'approvisionnement, en particulier des frais de pharmacie et de déplacements pour raison médicale, attribuable à une augmentation du nombre de demandeurs.
- 1,12 million pour former des préposés aux services de soutien à la personne et des infirmiers auxiliaires autorisés au Collège Aurora pour s'occuper des résidents des centres de soins de longue durée.
- 1,1 million pour renouveler et améliorer le programme Familles en santé afin de mieux tenir compte des priorités du développement de la petite enfance et de la prévention fondée sur la culture.
- 1,023 million pour les services médicaux et hospitaliers couverts par l'assurance dispensés aux non-résidents des TNO; ces frais seront facturés au régime dont relève le non-résident et donc entièrement récupérés.
- 615 000 \$ pour l'agrandissement du service de dialyse de Hay River.
- 406 000 \$ pour couvrir l'augmentation des salaires dans le cadre de la Convention collective d'AVENS.
- 400 000 \$ pour réviser et modifier le cadre réglementaire d'inspection des viandes afin d'éliminer les obstacles à la production de viande dans le respect des règles sanitaires, ainsi que pour rédiger un règlement en la matière, mettre au point des politiques et procédures et former les producteurs de viande et leurs employés.
- 333 000 \$ pour reporter des fonds fédéraux inutilisés consacrés au travail dans le cadre de l'Entente sur le mieux-être dans le Nord, notamment afin de pourvoir le poste de coordonnateur des programmes de santé sexuelle.
- 290 000 \$ pour financer le projet de rémunération des aidants naturels et le logiciel afférent pour les soins communautaires et à domicile en vertu de l'Accord de financement entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest sur les Services de soins à domicile et de soins communautaires et en santé mentale et en toxicomanie.
- 285 000 \$ pour que l'ASTNO puisse couvrir l'augmentation du prix des fournitures indispensables et des médicaments de chimiothérapie.
- 280 000 \$ pour prolonger le programme de soutien par les pairs pour les personnes souffrant de troubles de la santé mentale et de problèmes de dépendance.

- 138 000 \$ pour financer le poste d'une personne chargée d'encadrer le Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes à l'hôpital Stanton.

Infrastructure

- 2,705 millions pour fixer le budget courant pour les services publics à l'hôpital Stanton.
- 1,798 million afin d'ajuster le budget du Ministère en raison de l'augmentation des factures d'électricité dans les structures appartenant au GTNO.
- 1,195 million pour l'augmentation des frais d'entretien de la route Dempster (route 8) en raison de l'augmentation des coûts des contrats, de la dégradation du pergélisol, du volume et du prix des matériaux de réparation, des frais de convoyage et de transport, des frais d'entretien et de remplacement du matériel trop usagé.
- 1,12 million pour louer des espaces afin de répondre aux exigences du programme des Services à l'enfance et à la famille.
- 151 000 \$ pour ouvrir un poste d'agent de santé et de sécurité au travail à Inuvik qui sera chargé de faire respecter les exigences réglementaires de la *Loi sur la sécurité* concernant le transport, les services maritimes, les aéroports et les routes d'hiver à l'échelle du territoire.
- 83 000 \$ pour couvrir l'augmentation des coûts des services d'eau et d'égout liés aux traversiers Lafferty et N'Dulee.
- 49 000 \$ pour réaffecter des fonds approuvés au titre de l'accord sur le Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone conclu avec Environnement et Changement climatique Canada en raison d'une modification de l'échéance.

Industrie, Tourisme et Investissement

- 936 000 \$ pour financer la première année d'une nouvelle stratégie en matière de tourisme sur cinq ans (Tourisme 2025).
- 400 000 \$ pour maintenir le financement de 2020-2021 alloué au Programme d'encouragement aux activités minières.
- 360 000 \$ pour la mise au point du règlement afférent à la *Loi sur les ressources minérales* qui est entrée en vigueur en 2019.
- 350 000 \$ pour faire avancer les stratégies de développement de l'économie du savoir et pour instaurer des plans de développement économique régionaux.
- 250 000 \$ pour remanier le mandat de l'agent de soutien du secteur de la pêche en prévoyant qu'il aide la Coopérative Tu Cho à terminer le travail nécessaire pour que l'usine de transformation du poisson en construction à Hay River soit totalement opérationnelle

dans le cadre de la Stratégie de revitalisation de la pêche commerciale du Grand lac des Esclaves.

- 225 000 \$ pour mettre en œuvre la Stratégie sur les ressources pétrolières des Territoires du Nord-Ouest.
- 76 000 \$ pour financer un poste saisonnier d'agent de développement touristique à Inuvik qui sera notamment chargé de faire respecter les règlements en vigueur à cause de l'augmentation des activités touristiques causée par l'ouverture de la route entre Inuvik et Tuktoyaktuk.
- 58 000 \$ pour créer un emploi saisonnier d'agent des parcs à Fort Providence afin de gérer l'afflux de visiteurs dans les parcs de la région du Slave Sud.
- 58 000 \$ pour financer un poste de coordonnateur des communications et des services en français.

Justice

- 422 000 \$ pour financer trois nouveaux postes d'officiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) au détachement de Yellowknife en vue de pouvoir respecter les exigences administratives et de formation dans ce détachement, qui est ouvert 24 heures sur 24 et sept jours sur sept.
- 303 000 \$ pour un programme pilote de l'agent de la sécurité communautaire qui sera encadré par un organisme communautaire dont l'objectif est de fournir des officiers formés pour intervenir en cas d'incidents et faire le lien entre les résidents et les forces de l'ordre.
- 257 000 \$ pour financer les recommandations du Rapport 2020 de la Commission sur la rémunération des juges afin d'augmenter les salaires et avantages des juges de la Cour territoriale et des juges suppléants et de fixer un budget de perfectionnement professionnel pour les juges.
- 233 000 \$ pour financer deux nouveaux postes d'officiers du shérif à Yellowknife en réponse à la demande accrue en services judiciaires.
- 158 000 \$ pour poursuivre le travail avec le gouvernement du Canada de mise en œuvre de la stratégie de lutte contre les bandes criminalisées et les armes à feu afin d'appuyer la prévention communautaire et le travail des forces de l'ordre face au crime organisé et au trafic de drogues et d'armes à feu.
- 123 000 \$ pour le Centre correctionnel du Slave Nord pour faire face à l'augmentation générale des coûts causée par une hausse du nombre de détenus et des tarifs des biens et services.
- 99 000 \$ pour couvrir l'augmentation des frais de counseling externe du Bureau de l'avocat des enfants face à la multiplication des clients.

Administration des terres

- 309 000 \$ pour régler les problèmes d'occupation sans autorisation et sans droits fonciers des terres publiques, notamment pour définir qui est propriétaire, si l'occupant est dans son bon droit et élaborer un cadre politique qui permettra au GTNO de proposer des modes d'occupation.
- 253 000 \$ pour établir de façon permanente un comité et un office d'aménagement territorial du Wek'èezhii.

Affaires municipales et communautaires

- 3,334 millions pour combler le déficit municipal en augmentant la base annuelle de financement des administrations communautaires.
- 1,406 million pour les paiements au titre du programme de Subventions tenant lieu d'impôts fonciers générés par la nouvelle valeur établie d'actifs du gouvernement.
- 199 000 \$ pour financer une subvention supplémentaire en vertu de l'Accord de financement du gouvernement Got'îne de Dél'ne.

Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest

- 5 millions pour pouvoir participer au Fonds national de co-investissement pour le logement, qui appuie la construction et la revitalisation de logements abordables à usage, revenu et occupation mixtes.
- 300 000 \$ pour prolonger le programme de remplacement de réservoirs à combustible qui consiste à proposer aux propriétaires des prêts-subventions spéciaux et basés sur le revenu afin qu'ils puissent remplacer les réservoirs vieillissants qui ne sont plus aux normes et qui ne peuvent plus être couverts par les assurances.
- 109 000 \$ pour financer l'augmentation des coûts des refuges d'urgence en raison de l'inflation.

Perspectives à moyen terme

Perspectives à moyen terme (prévisions de décembre 2020)

	Chiffres réels pour 2019-2020	Estimations révisées de 2020-2021	Budget principal des dépenses pour 2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
				(prévisions)			
Total des revenus	1,849	2,175	2,192	2,230	2,217	2,181	2,117
Dépenses de fonctionnement	1,919	2,207	2,124	2,146	2,161	2,170	2,172
Excédent de fonctionnement (déficit)	(71)	(32)	68	84	56	11	(55)
Dépenses en immobilisations	165	199	344	326	314	248	180
Total (dette) au 31 mars							
Excédent de trésorerie (déficit) en fin d'exercice	(523)	(476)	(631)	(738)	(818)	(907)	(952)
Dettes à long terme et dette garantie	(683)	(855)	(954)	(986)	(998)	(1,004)	(966)
Total (dette) au 31 mars	(1,206)	(1,331)	(1,585)	(1,724)	(1,816)	(1,911)	(1,918)
Limite d'emprunt	1,300	1,800	1,800	1,800	1,800	1,800	1,800
Capacité d'emprunt disponible	94	469	215	76	(16)	(111)	(118)

Les perspectives à moyen terme sont calculées selon les revenus projetés sur cinq ans, à partir des données obtenues en décembre 2020. Les dépenses de fonctionnement sont estimées d'après des plans d'activités sur quatre ans mis au point en septembre 2020, et intègre de nouvelles dépenses par rapport au budget 2021-2022. Les investissements en capitaux s'appuient sur le budget d'immobilisations 2021-2022 (approuvé en octobre 2020) et des projections entourant la planification des immobilisations à plus long terme.

D'après les prévisions actuelles, les perspectives à moyen terme montrent que le GTNO ne génère pas assez d'encaisse pour investir dans ses infrastructures, ce qui fait augmenter sa dette totale. Selon les analyses les plus récentes, le GTNO ne disposerait en 2022-2023 que de 76 millions de dollars par avant d'atteindre sa limite d'emprunt, et la dépasserait à la fin de l'exercice 2023-2024.

Risques pour les perspectives budgétaires

Le GTNO s'expose à un certain nombre de risques budgétaires, dont les suivants :

- *Dépendance de l'économie ténosie vis-à-vis du secteur des ressources* – L'activité dans ce secteur peut fluctuer fortement, et les TNO affichent donc la croissance économique la plus volatile au Canada depuis 1999. En effet, l'activité du secteur des ressources a une incidence sur la croissance économique à long terme et induit une forte volatilité dans les recettes autonomes

du GTNO. La pandémie de COVID-19 a perturbé l'économie mondiale; la reprise à l'extérieur des TNO aura des répercussions sur la demande de ressources ténaises et risque grandement d'amenuiser les recettes fiscales du GTNO. Les autres secteurs — notamment le tourisme, l'accueil et l'hébergement — ont aussi connu d'importantes pertes de revenus et d'emplois, mais ils ne présentent pas de risques pour les revenus autonomes du GTNO. Le manque de dynamisme de l'économie a aussi une incidence démographique qui peut réduire le montant des transferts fédéraux au GTNO.

- *La volatilité des recettes* – Traditionnellement, l'impôt sur les sociétés a constitué la source de recettes autonomes la plus volatile du GTNO. Mais au fil du temps, la subvention de la formule de financement des territoires réagit aux variations des revenus d'impôt. Ces recettes sont corrélées aux fluctuations des prix des produits de base, des taux de change et aux décisions opérationnelles des exploitants. Pour le budget de fonctionnement, le risque de perturbations importantes des recettes tirées de l'exploitation des ressources est en grande partie neutralisé par l'engagement du GTNO à ne pas utiliser ces recettes pour financer ses activités courantes, et à les consacrer plutôt au Fonds du patrimoine, au remboursement de la dette et aux infrastructures. En outre, 62,5 % des recettes provenant des ressources sont partagées avec d'autres gouvernements, ce qui réduit d'autant le risque lié aux recettes du Cadre financier du GTNO.
- *Faible croissance des recettes* – La subvention de la formule de financement des territoires représente 70 % des recettes totales, ce qui assure une stabilité budgétaire considérable d'une année à l'autre. L'augmentation de la subvention dépend largement de la croissance relative de la population ténaise par rapport au reste du Canada et des dépenses des gouvernements provinciaux et locaux. Le territoire voit sa part de la population du pays rétrécir, et l'adoption de mesures d'austérité budgétaire par les gouvernements provinciaux et locaux limitera l'augmentation de cette subvention. Cela signifie que les recettes croissent moins rapidement et qu'il y a moins d'argent pour les budgets du fonctionnement et des immobilisations. Et comme le secteur privé n'est pas suffisamment développé, il n'est pas possible de générer des recettes supplémentaires par l'impôt.
- *Pressions continues sur les dépenses de fonctionnement* – Le GTNO est continuellement pressé d'améliorer ses programmes actuels et de mettre en œuvre des initiatives, tout en maintenant l'enveloppe des programmes et services existants. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté au fil du temps sous l'effet combiné d'initiatives, de rajustements pour améliorer les programmes et de croissance forcée (augmentations découlant de coûts et d'une demande de services plus élevés).
- *Dépenses imprévues et dépassements de coûts des projets d'immobilisations* – Les pics de dépenses de fonctionnement correspondent habituellement à des événements imprévus, comme des besoins exceptionnels liés à la lutte contre les incendies ou d'autres catastrophes naturelles. Lorsque le GTNO entreprend des projets d'immobilisations de grande envergure, il court un risque accru de dépassement des coûts.
- *Endettement et financement* - Le GTNO émet des titres d'emprunt pour financer en partie son programme d'immobilisations et répondre à ses besoins en matière d'emprunts à court terme. Le montant de la dette augmente presque continuellement depuis 2009-2010, ce qui témoigne des investissements dans des projets d'immobilisation. Le GTNO a aussi profité du programme de partage des coûts du gouvernement fédéral pour développer les infrastructures du territoire. Malgré cela, l'état des infrastructures des TNO freine les

perspectives économiques et entrave la capacité du territoire à se démarquer comme endroit où vivre et faire des affaires à cause du manque d'infrastructures de qualité pour offrir des programmes et des services. Les modestes excédents de fonctionnement et les trois années consécutives de déficits de fonctionnement imprévus ont nécessité de nouveaux emprunts à court terme et les grands projets d'infrastructure ont provoqué une hausse de la dette à long terme. Avec l'augmentation de la dette dans les perspectives à moyen terme, les risques suivants se profilent à l'horizon :

- *Taux d'intérêt accrus* – Comme les dettes augmentent tout au long de la période de prévision, le risque de hausse des taux d'intérêt devient préoccupant. Le risque posé par la dette est considéré comme faible, puisque le service de la dette devrait absorber moins de 5 % des recettes totales au cours de la période de prévision. Maintenir un niveau d'endettement relativement bas offre une protection contre le risque de hausse des taux d'intérêt. Si les taux augmentent, les intérêts courus sur l'encours de la dette et les paiements pour le service de la dette augmenteront, laissant moins de fonds disponibles pour les programmes, les services et les investissements en infrastructures. Le GTNO a atténué ce risque en transformant certaines dettes à court terme en dettes à long terme par l'émission d'obligations gouvernementales en 2020.
- *Dépassement de la limite d'emprunt* – La limite d'emprunt imposée par le fédéral est passée à 1,8 million de dollars en septembre 2020. Sans cette augmentation, le GTNO aurait dépassé sa limite d'emprunt en 2020-2021. Même si le GTNO devrait rester en dessous en 2021-2022 et en 2022-2023, les projections actuelles concernant la dette montrent que la limite serait dépassée en 2023-2024. Il n'y a aucune garantie que le gouvernement fédéral augmente une fois de plus la limite d'emprunt.
- *Dégradation de la cote de crédit* – La Politique de gestion responsable des finances (voir encadré) est un facteur important dans la notation Aa1 de Moody's Investors Service, une agence d'évaluation du crédit des plus renommées. Le 30 octobre 2020, Moody's a attribué une fois de plus la cote de crédit Aa1 au GTNO, pour la treizième année consécutive, mais l'agence a révisé à la baisse sa perspective de la cote, la faisant passer de « stable » à « négative » en précisant qu'elle avait des inquiétudes à long terme en raison de l'économie peu diversifiée des TNO, du déclin du secteur diamantaire, de la hausse des dépenses en santé avec la population vieillissante et des dépenses élevées en infrastructures. Pour autant, la cote de crédit Aa1 est l'une des notations les plus élevées et elle vient confirmer que les pratiques de gestion financières du GTNO sont saines et prudentes.

Politique de gestion responsable des finances

Le GTNO a basé ses politiques de gestion des dettes sur sa Politique de gestion responsable des finances, qui se fonde sur les postulats suivants :

- Le GTNO financera au moins 50 % de ses investissements en infrastructures par ses excédents de fonctionnement.
- Les paiements pour le service de la dette ne dépasseront pas 5 % des recettes totales.

Conformément à la Politique, le budget du GTNO prévoit toujours le financement viable de projets d'immobilisations, grâce en partie aux récents efforts de réduction du taux de croissance des dépenses de fonctionnement.

Stratégie budgétaire

Le GTNO doit poursuivre ses efforts pour ne pas vivre au-dessus de ses moyens et planifier ses investissements en fonctionnement et en infrastructures selon la croissance de ses recettes tout en veillant à respecter la Politique de gestion responsable des finances.

La stratégie budgétaire vise à assurer une viabilité financière à long terme en gérant les dépenses et en trouvant de nouvelles recettes, si possible, pour éviter d'autres déficits de fonctionnement tout en continuant à investir dans les domaines prioritaires. Le GTNO peut continuer d'emprunter au besoin pour investir raisonnablement dans les infrastructures à moyen terme en vue de soutenir l'économie ténnoise.

Voici les principaux éléments de la stratégie définie dans le budget 2020-2021 :

- Allouer 10 millions de dollars aux priorités du mandat de la 19^e Assemblée législative en 2020-2021, et un total de 25 millions pour la durée de son mandat.
- Rechercher des solutions de financement ou de partage des coûts avec le gouvernement fédéral pour avancer sur les priorités.
- Collaborer avec les gouvernements autochtones pour faire progresser des projets aux priorités communes.
- Réaliser des plans d'activités sur quatre ans et une évaluation poussée des programmes.

Le budget 2021-2022, qui mise sur cette stratégie financière, est le résultat des plans d'activités sur quatre ans. En gardant ces plans à l'esprit, le GTNO espère optimiser ses dépenses, pour tirer encore plus de chaque dollar dépensé.

Le GTNO prend différentes mesures, y compris l'élaboration de plans de développement économique régionaux, le renouvellement de ses pratiques d'approvisionnement, et l'établissement d'un groupe de travail sur la réduction de la paperasse pour favoriser le dynamisme de l'économie. De plus, il réalisera des investissements stratégiques et abordables en infrastructures. Ces stratégies serviront à renforcer l'économie, ainsi qu'à élargir son assiette fiscale, afin de ne pas avoir à chercher d'autres sources de revenus.

Renouvellement du gouvernement – Évaluation des programmes

Le 30 octobre 2020, la ministre des Finances a annoncé la mise en œuvre de l'initiative de renouvellement du gouvernement pour changer la préparation du budget. À l'heure actuelle, on le prépare à partir des augmentations ou diminutions du budget de l'exercice précédent, et l'objectif serait plutôt de s'appuyer sur des principes de budgétisation fondés sur des valeurs. Ce type de budgétisation s'appuie sur le principe que les ressources financières devraient être allouées en fonction des priorités du gouvernement et de la valeur des programmes et services pour les résidents.

Pour cette initiative, on a commencé par réaliser des plans d'activités sur quatre ans. La prochaine étape consiste à évaluer l'efficacité des programmes et services du GTNO par ministères afin d'allouer les ressources là où elles seront le plus nécessaires et utiles pour les résidents. Elle sera

mise à l'essai auprès du ministère des Finances et du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, où l'on appliquera des techniques d'évaluation pour encadrer les programmes comme suit :

- Définir les objectifs et les résultats du programme et décrire les actions et les réalisations des chargés du programme en termes clairs pour que les employés et les cadres connaissent leurs objectifs et sachent quoi faire.
- Créer un plan pour mettre en œuvre le programme afin d'éviter la confusion ou les changements majeurs faits à l'improviste.
- Montrer aux cadres ce qu'il faut surveiller pour déterminer ce qui fonctionne et devrait être facilité ou prolongé, et les problèmes à anticiper. Cela leur permettra de gérer efficacement le programme, de régler les problèmes au fur et à mesure, de poursuivre les travaux qui portent leurs fruits et de s'assurer que le programme sert la population visée.
- Établir un calendrier avec des échéances et un plan pour évaluer les programmes et décider s'ils remplissent leurs fonctions.
- Aider le gouvernement en lui montrant ce qui fonctionne ou en lui indiquant quoi faire en cas de dysfonctionnement.

Sommaire des résultats

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses pour 2021- 2022	Budget des dépenses révisé pour 2020- 2020	Budget principal des dépenses pour 2020-2021	Chiffres réels pour 2019- 2020
RECETTES	2,192,397	2,175,621	2,186,168	1,850,779
DÉPENSES D'EXPLOITATION				
Rémunération et avantages sociaux	425,482	417,455	399,677	388,745
Subventions, contributions et transferts	945,195	993,880	891,368	856,881
Amortissement	127,366	125,054	125,054	114,316
Facturation interne	23,338	22,401	22,536	22,957
Matériel et logiciels informatiques	6,058	8,878	5,761	9,019
Services contractuels	225,806	231,826	223,815	206,670
Actifs contrôlables	3,037	3,784	3,343	17,175
Frais et paiements	132,433	124,644	107,999	132,704
Intérêts	20,478	20,578	20,591	22,115
Perte sur la vente de biens	-	-	-	301
Matériel et fournitures	22,217	21,997	20,186	24,427
Services achetés	17,372	17,562	15,563	15,897
Déplacements	20,281	20,033	19,305	16,958
Services publics	40,891	38,397	38,248	42,928
Provisions pour moins-value	3,193	3,193	2,419	4,060
TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION À ÊTRE MIS AUX VOIX	2,013,147	2,049,682	1,895,865	1,875,153
EXCÉDENT D'EXPLOITATION (DÉFICIT) AVANT LES AJUSTEMENTS	179,250	125,939	290,303	(24,374)
Contributions à l'infrastructure	(63,691)	(109,941)	(75,317)	(44,613)
Travaux d'entretien reportés	(2,000)	(2,367)	(2,000)	(1,637)
Profit net du Fonds de stabilisation des produits pétroliers (perte)	-	-	(200)	(146)
Réserve supplémentaire	(65,000)	(50,000)	(30,000)	-
Écarts estimés des crédits	20,000	5,000	20,000	-
TRAVAUX EFFECTUÉS AU NOM DE TIERS				
Recouvrements	88,634	106,234	87,361	110,634
Dépenses	(88,634)	(106,234)	(87,361)	(110,634)
EXCÉDENT D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE	68,559	(31,369)	202,786	(70,770)
EXCÉDENT ACCUMULÉ EN DÉBUT D'EXERCICE	1,686,990	1,718,359	1,852,597	1,789,129
EXCÉDENT ACCUMULÉ EN FIN D'EXERCICE	1,755,549	1,686,990	2,055,383	1,718,359

Sommaire des recettes

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses pour 2021- 2022	Budget des dépenses révisé pour 2020- 2020	Budget principal des dépenses pour 2020- 2021	Chiffres réels pour 2019-2020
SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA	1,480,118	1,412,734	1,412,734	1,309,278
PAIEMENTS DE TRANSFERT	390,587	417,173	372,237	193,764
RECETTES FISCALES				
Impôt sur le revenu	103,020	98,573	106,129	97,791
Impôt des sociétés	(8,418)	1,894	25,262	(8,781)
Taxe d'accise sur le cannabis	331	317	331	168
Taxe carbone	34,977	24,657	28,739	12,611
Taxe sur le tabac	14,476	14,802	15,002	14,967
Taxe sur le carburant	18,367	17,508	21,614	17,564
Impôt sur le salaire	42,470	40,641	44,670	42,906
Impôt foncier et taxes scolaires	28,617	28,410	29,858	29,201
Taxe sur les primes d'assurance	5,500	5,400	5,400	5,664
	239,340	232,202	277,005	212,091
Recettes tirées des ressources non renouvelables				
Frais liés aux licences, aux loyers, et autres frais	2,964	47,722	2,507	4,494
Redevances minières, pétrolières et gazières	1,511	-	30,681	19,183
Frais d'exploitation de carrière	100	100	100	117
	4,575	47,822	33,288	23,794
RECETTES GÉNÉRALES				
Fonds renouvelable - Recettes nettes	25,016	19,838	37,978	28,320
Redevances réglementaires	23,653	21,351	24,921	24,493
Intérêts	200	280	280	306
Recettes de placement	400	400	400	5,397
Baux	4,024	506	4,009	4,266
Programmes	19,540	17,995	17,995	21,502
Subventions	-	-	-	24
Subventions non financières	140	140	140	3
Services et divers	1,804	2,180	2,181	13,495
Recouvrement de dépenses d'exercices précédents	3,000	3,000	3,000	14,046
	77,777	65,690	90,904	111,852
RECETTES TOTALES	2,192,397	2,175,621	2,186,168	1,850,779

Sommaire des dépenses de fonctionnement

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses pour 2021-2022	Budget des dépenses révisé pour 2020-2020	Budget principal des dépenses pour 2020-2021	Chiffres réels pour 2019-2020
Ministère				
Assemblée législative	24,443	22,720	22,720	23,789
Éducation, Culture et Formation	353,599	355,815	340,268	340,364
Environnement et Ressources naturelles	97,874	102,931	97,085	93,977
Exécutif et Affaires autochtones	22,428	23,186	22,886	22,102
Finances	301,826	325,735	286,668	260,826
Santé et Services sociaux	596,784	593,080	522,011	545,914
Industrie, Tourisme et Investissement	59,989	65,886	59,585	58,209
Infrastructure	278,894	276,056	271,468	263,337
Justice	133,753	133,961	133,617	129,414
Administration des terres	22,425	23,364	23,364	22,733
Affaires municipales et communautaires	121,132	126,948	116,193	114,488
	2,013,147	2,049,682	1,895,865	1,875,153
	1,205,268			
Catégorie de dépense				
Rémunération et avantages sociaux	425,482	417,455	399,677	388,745
Subventions, contributions et transferts	945,195	993,880	891,368	856,881
Amortissement	127,366	125,054	125,054	114,316
Facturation interne	23,338	22,401	22,536	22,957
Matériel et logiciels informatiques	6,058	8,878	5,761	9,019
Services contractuels	225,806	231,826	223,815	206,670
Actifs contrôlables	3,037	3,784	3,343	17,175
Frais et paiements	132,433	124,644	107,999	132,704
Intérêts	20,478	20,578	20,591	22,115
Perte sur la vente de biens	-	-	-	301
Matériel et fournitures	22,217	21,997	20,186	24,427
Services achetés	17,372	17,562	15,563	15,897
Déplacements	20,281	20,033	19,305	16,958
Services publics	40,891	38,397	38,248	42,928
Provisions pour moins-value	3,193	3,193	2,419	4,060
	2,013,147	2,049,682	1,895,865	1,875,153

Sommaire des investissements en infrastructures

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses pour 2021- 2022	Budget des dépenses révisé pour 2020-2021	Budget principal des dépenses pour 2020- 2021	Chiffres réels pour 2019-2020
Immobilisations corporelles				
Assemblée législative	110	3,000	3,000	97
Éducation, Culture et Formation	13,248	40,314	25,713	8,204
Environnement et Ressources naturelles	2,159	4,702	2,159	2,670
Finances	9,254	11,151	4,277	7,703
Santé et Services sociaux	61,120	91,676	52,356	17,963
Industrie, Tourisme et Investissement	14,250	17,233	3,786	4,247
Infrastructure	211,645	217,786	143,833	108,275
Justice	1,541	4,277	1,541	10,825
Administration des terres	234	348	234	119
	313,561	390,487	236,899	160,103
Contributions à l'infrastructure				
Éducation, Culture et Formation	16,900	11,145	8,085	2,430
Infrastructure	17,791	69,796	38,232	11,215
Affaires municipales et communautaires	29,000	29,000	29,000	29,000
	63,691	109,941	75,317	42,645
Travaux d'entretien reportés (autres que immobilisations)				
Infrastructure	2,000	2,367	2,000	1,638
Partenariats public-privé				
Santé et Services sociaux	-	-	-	4,649
Infrastructure	61,330	86,737	84,390	-
	61,330	86,737	84,390	4,649
Total du budget des dépenses en immobilisations	440,582	589,532	398,606	209,035

Sommaire de la dette et de la capacité d'emprunt prévue

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses pour 2021- 2022	Budget des dépenses révisé pour 2020-2020	Budget principal des dépenses pour 2020- 2021	Chiffres réels pour 2019-2020
DETTE À COURT TERME				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	631,000	476,000	465,000	523,170
Administration des services de santé et des services sociaux de Hay River	1,000	1,000	1,000	-
Société d'hydro des TNO	-	10,920	28,286	20,959
	632,000	487,920	494,286	544,129
DETTE À LONG TERME				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest				
Nouvelle dette à long terme - durée et taux à déterminer	-	-	-	-
Obligations remboursables, GTNO	140,000	140,000	-	-
Obligations remboursables, SETNO	40,000	40,000	40,000	-
Nouvelle dette, obligations de la SETNO	105,000	-	-	-
Pont de Deh Cho - Obligations à rendement réel	171,515	173,871	175,452	176,560
Liaison à fibre optique de la vallée du Mackenzie - Dette au titre des PPP	69,946	72,651	72,651	75,300
Dette de l'Hôpital territorial Stanton - Dette au titre des PPP	127,129	130,431	130,431	133,654
Route toutes saisons de la région des Tłı̄chǫ - Dette au titre des PPP	74,243	128,993	128,993	64,525
Société canadienne d'hypothèque et de logement	199	284	284	366
Organismes publics :				
Société d'hydro des TNO	199,695	204,564	204,564	207,984
Société d'habitation des TNO	4,717	5,350	5,354	5,858
Écoles catholiques de Yellowknife	-	-	-	-
TOTAL DE LA DETTE	1,564,444	1,384,064	1,252,015	1,208,376
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-
Société d'hydro des TNO	15,984	16,397	16,389	16,768
GARANTIES D'EMPRUNT				
GTNO	-	-	-	-
Autres organismes publics	-	-	-	-
Société d'investissement et de développement des TNO	2,100	2,000	-	2,439
Société d'habitation des TNO	4,947	6,765	8,443	8,583
MOINS : FONDS D'AMORTISSEMENT GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE				
Société d'hydro des TNO	-	-	-	-
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	-	(77,982)	(77,340)	(29,680)
EMPRUNTS TERRITORIAUX				
	1,587,475	1,331,244	1,199,507	1,206,486
LIMITE D'EMPRUNTS TERRITORIAUX				
	1,800,000	1,800,000	1,300,000	1,300,000
POUVOIR D'EMPRUNT DISPONIBLE À DES FINS DE PLANIFICATION BUDGÉTAIRE				
	212,525	468,756	100,493	93,514

Taux d'imposition provinciaux et territoriaux au 8 janvier 2021

	Taux marginal maximum combiné		Taxe sur les carburants ^(b)				Taxe sur le tabac ^(d) (\$/carton)	Impôt sur le salaire ^(e) (%)	Impôt des sociétés		Impôt sur le capital des institutions financières (%)
	d'impôt sur le revenu ^(a) (%)	Taxe de vente au détail (%)	Taxe sur le carbone (c)		Petites	Grandes					
			Essence (¢/litre)	Diesel (¢/litre)					(%)	(%)	
Territoires du Nord-Ouest	47.05	-	10.7	9.1	7.00	8.20	60.80	2.00	2.0	11.5	-
Nunavut	44.50	-	6.4	9.1	6.63	8.05	60.00	2.00	3.0	12.0	-
Yukon	48.00	-	6.2	7.2	6.63	8.05	62.00	-	0.0	12.0	-
Colombie-Britannique	53.50	7.0	14.5	15.0	8.89	10.23	59.00	1.95	2.0	12.0	-
Alberta	48.00	-	13.0	13.0	6.63	8.05	55.00	-	2.0	8.0	-
Saskatchewan	47.50	6.0	15.0	15.0	6.63	8.05	54.00	-	0.0	12.0	4.0
Manitoba	50.40	7.0	14.0	14.0	6.63	8.05	60.00	2.15	0.0	12.0	6.0
Ontario	53.53	8.0	14.7	14.3	6.63	8.05	36.95	1.95	3.2	11.5	1.25
Québec	53.31	9.975	19.2	20.2	-	-	29.80	4.26	4.0	11.5	1.25
Nouveau-Brunswick	53.30	10.0	10.9	15.45	6.63	8.05	51.04	-	2.5	14.0	5.0
Nouvelle-Écosse	54.00	10.0	15.5	15.4	-	-	59.04	-	2.5	14.0	4.0
Île-du-Prince-Édouard	51.37	10.0	8.47	14.15	6.63	8.05	55.04	-	2.0	16.0	5.0
Terre-Neuve-et-Labrador	51.30	10.0	14.5	16.5	6.63	8.05	59.00	2.00	3.0	15.0	6.0
Moyenne pondérée ^(g)	52.48	7.4	15.4	15.6	5.27	6.32	43.11	2.09	2.8	11.4	1.42

Notes :

(a) Plus hauts taux combinés de l'impôt sur le revenu et de la surtaxe sur les particuliers (fédéral-provincial-territorial), en vigueur pour l'année d'imposition 2020.

(b) Le taux de la taxe sur l'essence vendue le long des routes aux TNO est de 6,4 cents le litre. La taxe sur le carburant de la C.-B. ne comprend pas les surtaxes à Victoria et dans le Lower Mainland. Les taux de la taxe sur le carburant du Québec varient aussi par région.

(c) Le filet de sécurité fédéral est entré en vigueur le 1^{er} avril 2019 au Manitoba, en Ontario, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick, et le 1^{er} juillet 2019 au Nunavut et au Yukon. Les Territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard ont mis en place des taxes provinciales sur le carbone. Le Québec et la Nouvelle-Écosse ont des systèmes de plafonnement et d'échange. La taxe sur le carbone de l'Alberta a été abolie le 30 mai 2019, à l'exception du prélèvement sur les grands émetteurs industriels. Le filet de sécurité fédéral est entré en vigueur en Alberta le 1^{er} janvier 2020. La taxe sur le carbone des TNO est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2019.

(d) Le Manitoba et la Saskatchewan appliquent la taxe de vente sur les produits du tabac. La taxe de vente harmonisée s'applique aux ventes de produits du tabac en Ontario, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse. La Colombie-Britannique et le Québec n'appliquent pas de taxe de vente aux produits du tabac.

(e) Les TNO et le Nunavut prélèvent un impôt sur le salaire des employés. Les autres provinces qui prélèvent de l'impôt sur le salaire accordent des exemptions aux petites entreprises, où les taux varient en fonction de l'importance de la masse salariale.

(f) L'Ontario et le Québec prélèvent un impôt sur le capital des institutions d'assurance-vie. La Saskatchewan et le Manitoba prélèvent aussi un impôt sur le capital des sociétés de la Couronne provinciales.

(g) La moyenne est pondérée selon les populations provinciales ou territoriales au 1^{er} juillet 2020.